

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

BIMESTRIEL N°158 - AVRIL 2009

www.oln.be

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

FINANCES

ÊTES-VOUS TROP TAXÉ ?



**Chasse aux œufs et
commerces en fête**



**Ristournes
Eau - Électricité**



**Salon de l'Accueil
extrascolaire, du Sport et
de la Jeunesse**



Royal Sun
Centre de bronzage
 21 Traverse d'Esoppe (Galerie St Hubert)
 1348 Louvain La Neuve - Tel. 010/88.05.45

Promo
Modelage Gel Complet "French"

~~65€~~ **55€**

Valable du 01/01/09 au 31/05/09

Parking offert



JOYEUSES FRITES
À TOUS !



FRITERIE de L'HOCAILLE
 PARKING DE LA PISCINE À LOUVAIN-LA-NEUVE



CITROËN

Ets DEGUELDE
 1, avenue Pierre Holoffe
 (sur la route de Rixensart
 à Court-Saint-Etienne)
 Limelette
 Tél. : 010 41 32 82
 www.garagedeguelde.be

DEGUELDE



CARROSSERIE
AGRÉE

Spécialiste Citroën
 depuis plus de 25 ans

Nouvelle Citroën C3 Picasso
 Un concentré d'audace pour le quotidien

C3 Picasso Attraction 1400 VTi (95 cv) à partir de **€ 12.500**
 (prix net tva comprise)

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

www.oln.be

ÉDITORIAL

• Dossier Finances	5	• Culture	37
• Nouvelles de la Ville	13	• Loisirs	40
• Social	28	• Tribune libre	49
• Environnement	34		

Madame, Monsieur,

Notre Ville est régulièrement citée en exemple pour la qualité de ses services. Ainsi en 2005, elle était classée troisième au palmarès des villes et communes les mieux gérées de Wallonie. Nous nous en félicitons, car c'est un véritable défi que de réunir annuellement les fonds nécessaires pour remplir nos missions, sans augmenter la fiscalité. Notre Ville cumule en effet une série d'exceptions qui réduisent ses recettes et de remarquables infrastructures qui pèsent sur ses dépenses. Néanmoins, depuis des années, nous parvenons à offrir des services de qualité tout en maintenant une fiscalité communale parmi les plus basses de Wallonie.

Ottignies-Louvain-la-Neuve comprend la seule nouvelle ville de Wallonie encore en construction, avec une université comptant 20.000 étudiants non domiciliés dont la moitié réside sur le site, pour une population domiciliée de 30.000 habitants. Non seulement les étudiants non domiciliés ne contribuent pas aux recettes communales, mais ils ne comptent pas dans le calcul des dotations au fonds des communes ou de la zone de police. De plus, l'exonération du précompte immobilier des bâtiments académiques de l'UCL représente un manque à gagner d'environ un million d'euros par an ! Par contre, la vocation universitaire de Louvain-la-Neuve entraîne des charges spécifiques importantes : intervention des forces de sécurité, renouvellement du mobilier urbain, nettoyage de l'espace public...

Notre population est aussi nettement plus diversifiée que celles des communes voisines. Notre ville abrite le quart du parc de logements sociaux de la province. Le CPAS alloue le quart des RIS attribués en Brabant wallon. Les mécanismes de solidarité intégrés dans le calcul de l'impôt font que ces populations ne sont pratiquement pas taxées, et c'est très bien ainsi. Néanmoins, en termes d'assiette fiscale, la commune se trouve dans une situation moins confortable que ses voisines.

Par contre, Ottignies-Louvain-la-Neuve assure des services et propose des activités à toute une région : l'université évidemment, la première gare wallonne, la plus grande clinique de la province, le plus grand parc scientifique de Wallonie, trois centres sportifs dont le plus grand du Benelux, cinq salles de spectacle totalisant 2500 places, deux centres commerciaux, une offre très importante en enseignement secondaire et fondamental, ainsi que pour l'accueil de la petite enfance, la plus grande médiathèque de la province, un magnifique domaine provincial, bientôt deux musées d'envergure...

Dans tous les domaines, le pouvoir d'attraction de notre ville ne cesse de se renforcer. Nous en sommes ravis, mais ce succès a un coût, il faut en être conscient. Il n'est pas juste que seule la population domiciliée à Ottignies-Louvain-la-Neuve supporte cet essor, qui profite à toute une région. C'est pourquoi nous plaçons pour l'obtention d'un statut spécial, permettant de financer notre développement sans pour autant augmenter la fiscalité.

David da Câmara Gomes,
Echevin du Budget et des Finances



Editeur responsable
Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique
Marie-Claire Dufrière

Service Citoyenneté/Information
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 42 05 80
Fax : 010 43 78 03

Réalisation
Redline communication

Publicité
Carine Therer - 0498 510 703

Impression
Imprimé sur les presses de l'imprimerie
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432
Allieur: www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC
et PEFC. Ces certifications assurent
que les fibres qui composent les
papiers utilisés dans la réalisation de
leurs imprimés proviennent de forêts
gérées durablement.

Le Bulletin communal est
imprimé sur papier 100%
recyclé Cyclus. Nous entendons
ainsi œuvrer à la protection de
l'environnement.

La Ville sur internet :
www.oln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte
d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire
la demande au service Citoyenneté/
Information.

Pour le bulletin du 5 juin 2009, dépôt
des articles le 4 mai et des insertions
publicitaires le 13 mai.



**3 + 1
GRATUIT**

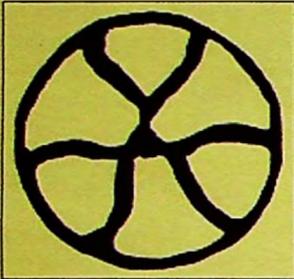
Jusqu'au 15-05-09
sur slips Certifit

Colombine
Lingerie - Corseterie - Balnéaire

Boulevard Martin, 32 - 1340 OTTIGNIES - LLN - Tél. : 010 41 49 30

 **TEN CATE**

De vous à moi



Couture
Retouches, réparations
Confection pour la maison
(Tentures, stores, coussins, nappes,...)

Fabienne Derroitte
1, rue du Jeu de Paume
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/45 50 98
Mardi et jeudi de 14h à 18h

André Bidoul Assurances



Courtage en assurances

Toutes assurances - Toutes compagnies
Prêts hypothécaires - Placements

André Bidoul sprl
Avenue des Combattants 54
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. : 010 41 32 13
e-mail : bidoul@portima.be

Courtier indépendant agréé CBFA n° 12126



Votre boutique Grandestailles.net



Vêtements féminins tous styles
de la taille 44 au 66

10, Espace du cœur de ville (en face de la poste) - 1340 Ottignies
Tél. : 0474 915 298

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h (non stop)



Ils gèrent et comptent

Les finances communales, ce n'est pas un sujet qui passionne les foules. La confection du budget et l'établissement du compte ne s'improvisent pourtant pas. Document « d'orientation politique » pour le premier, « technique » pour le second, ils sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Ville.

Le rôle du secrétaire

Parce qu'il aime compter et gérer - il a d'ailleurs été receveur avant de devenir secrétaire communal, en octobre 2003 - Thierry Corvilain se passionne chaque année pour la confection du budget de la Ville. Il commence à y penser dès la fin des vacances d'été pour pouvoir le présenter au Collège dans les semaines qui suivent, puisque la loi prévoit de le soumettre au Conseil communal en octobre.

« Ce sont des délais intenable », regrette Thierry Corvilain. « Les communes attendent de nombreuses informations de la part des autorités supérieures... qui ne leur parviennent jamais pour cette date. Le ministère des Finances, par exemple, ne nous communique les recettes de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) qu'au mois de novembre. Or cela représente quand même 20% de nos recettes. »

Comparé à certaines communes qui attendent parfois le mois de mai pour voter leur budget de l'année, le budget d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est voté exceptionnellement tôt. Celui de 2009 a été soumis au Conseil de novembre 2008, sans l'estimation définitive des recettes de l'IPP. Parvenue par la suite, celle-ci, plus élevée que prévu, a constitué une bonne surprise pour l'échevin des Finances.

Un projet rationnel soumis au Collège

Pour confectionner le budget, le secrétaire se base sur les prévisions de dépenses et de recettes des services de la Ville et des organismes satellites (fabriques d'églises, mais également CPAS et zone de police).

« Je réalise aussi le budget de notre zone de police, puisque celle-ci est monocommunale », précise Thierry Corvilain. « Le budget communal ne peut être établi avec certitude que lorsque les budgets du CPAS et de la zone de police sont connus. »

Le secrétaire soumet son projet « brut » au Collège, qui l'étudie et l'amende suivant

les orientations qu'il désire lui donner. Car évidemment, chaque échevin souhaite voir ses projets se réaliser... alors que les moyens sont limités.

« On retient certains investissements, on en reporte d'autres, suivant les moyens dont on dispose quand on a assuré la couverture des frais fixes (remboursement des emprunts, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement...). Le budget se gère comme dans un ménage : parfois c'est monsieur qui l'emporte, parfois c'est madame. Il y a des frustrations ! »

Le secrétaire n'est pas là pour jouer les arbitres. Avec le receveur, il étudie comment réduire les dépenses, en évitant les doublons par exemple, afin de dégager un maximum de moyens qui pourront être affectés à des objets multiples. Aux mandataires, ensuite, de faire des choix. Le budget revient généralement deux ou trois fois sur la table du Collège, avant d'être présenté au Conseil.

Indépendant du pouvoir politique

Secrétaire, receveur et échevin des Finances se réunissent dans le cadre de la « Commission budget » pour tirer des conclusions, qu'ils remettent aux conseillers avant le vote du budget. Le but est d'attirer leur attention sur les risques que représentent certaines options. Ainsi, les dépenses de dette influenceront fortement le budget de l'année suivante, si les emprunts pour financer le service extraordinaire sont trop importants.

« Il s'agit d'un jugement technique sur les implications financières du budget, dans lequel on évoque les problèmes qui pourraient survenir. On voit bien ici l'importance de l'indépendance du secrétaire et du receveur, par rapport au pouvoir politique. »

Le budget est enfin voté au Conseil communal, généralement majorité contre opposition ou avec l'abstention de la minorité. ■



Le secrétaire communal
Thierry Corvilain.



Le receveur communal
Didier Passelecq.

Le rôle du receveur

En fonction depuis le 1^{er} juin 2004, le receveur Didier Passelecq a été nommé par le Conseil communal le 2 septembre 2008. Chargé - seul et sous sa propre responsabilité - de la tenue de la comptabilité de la Ville, il vérifie la régularité et la légalité des opérations de recettes et de dépenses effectuées à partir de la caisse communale.

« Je m'assure du respect des procédures et formalités obligatoires. Ainsi, la dépense doit être engagée (via une lettre ou un bon de commande signé par le Collège) pour que la facture puisse être imputée dans la comptabilité », explique Didier Passelecq. « Je veille à être rapidement sur la balle, en analysant déjà les bons de commande et les marchés, pour éviter de devoir refuser un paiement par la suite. »

Vu la responsabilité personnelle du receveur, celui-ci doit constituer un cautionnement en garantie de sa gestion, dont le montant est fixé par le Conseil communal.

« C'est une garantie pour une bonne gestion mais sans commune mesure avec la hauteur des montants traités dans les marchés. Je pourrais, par exemple, être tenu responsable des pertes financières dues à mon éventuelle absence de zèle pour poursuivre les débiteurs de la commune... de l'acquiescement d'une dépense irrégulière ou du non respect de la procédure légale pour l'octroi d'un marché... D'aucuns sont à l'origine de certaines affaires, qui n'ont pas agi dans le sens de la confiance du citoyen envers l'administration et l'autorité politique. Pour ma part, j'essaie de faire mon boulot au mieux, en respectant la législation qui est complexe et en perpétuelle évolution. »

Recouvrer les taxes et dresser les comptes

Le receveur est tenu de recouvrer les taxes réclamées aux contribuables sur base d'un avertissement-extrait de rôle dressé par le Collège.

« Certaines taxes sont plus difficiles à récupérer que d'autres. Notre ville compte de nombreux étudiants étrangers auprès desquels il n'est pas aisé de récupérer la taxe sur les déchets, quand ils ont quitté le territoire », explique Didier Passelecq. « Pas simple non plus de recouvrer la taxe de séjour que les propriétaires perçoivent auprès de leurs locataires non domiciliés dans la ville. Elle est pourtant sensée couvrir les coûts occasionnés par cette population résidente qui ne cotise pas via les impôts traditionnels (IPP, précompte immobilier,

taxe sur les déchets) et profite cependant des services assurés par la Ville. »

En matière de taxes, les mauvais payeurs (il y en a malheureusement beaucoup !) reçoivent deux rappels et s'ils ne s'exécutent pas, le receveur - qui dispose d'un titre exécutoire - charge un huissier de récupérer les montants dûs. En ce qui concerne les redevances (stationnement, occupation du domaine public, délivrance de documents administratifs...), le Conseil doit autoriser la Ville à ester en justice afin de récupérer les montants en souffrance.

Par ailleurs, le receveur dresse les comptes annuels (bilan, compte de résultat et compte budgétaire) qui servent d'indication au secrétaire communal chargé de concevoir le budget.

« Secrétaire et receveur ne s'entendent pas toujours. A Ottignies-Louvain-la-Neuve, le secrétaire a été receveur et dès lors, connaît bien les problèmes auxquels je suis confronté : c'est une chance de pouvoir travailler en concertation. »

Gérer la trésorerie

Le receveur est aussi le « conseiller financier » de la Ville. Il gère la trésorerie, les fonds et valeurs disponibles ou placés à moins d'un an. Il ne conserve en caisse ou sur le compte courant de la Ville que les fonds nécessaires pour régler les plus proches échéances des paiements... et effectue les placements de trésorerie à moins d'un an. Il gère la dette de la Ville de manière à en alléger les charges.

« J'agis pour la Ville comme j'agirais pour mes intérêts personnels, en bon père de famille. Vu les faibles taux d'intérêt, les placements ne sont pas aisés... cela dit, nos emprunts pourront être contractés à des taux extrêmement bas. Lorsque le différentiel de taux est peu significatif, je privilégie les placements éthiques, comme le souhaite le Collège ».

Le conseiller financier dénonce les éventuels doublons dans les dépenses et pour les éviter, encourage les synergies avec le CPAS et la zone de police, dont il est le comptable spécial (puisqu'il s'agit d'une zone de police monocommunale). Il étudie aussi les pistes de nouvelles recettes et sources de financement alternatives, pas nécessairement liées à la fiscalité. Ainsi, la Ville revendra bientôt l'énergie verte obtenue grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments. ■

La ventilation fonctionnelle du budget 2009

Un parcours de nos dépenses non exhaustif, qui donne une idée générale de la répartition des gros postes en dépenses, dans le budget de la ville. *Par David da Câmara Gomes, échevin du Budget et des Finances.*

Le budget 2009 se monte à environ 32 millions d'euros. Chaque année, la Ville peut ainsi compter sur un peu plus de 1000€ par habitant domicilié pour financer ses missions. Les produits sont regroupés en recettes de prestations (passeports, locations...), recettes de dette (dividendes holding communal...) et recettes de transferts (taxes, fonds des communes...). L'essentiel des recettes provient des transferts. En fait, les deux tiers des recettes proviennent de trois sources. En ordre d'importance décroissante : les additionnels à l'impôt des personnes physiques, les additionnels au précompte immobilier et le fonds des communes.

Les dépenses se divisent en quatre types : les dépenses de personnel (rémunération du personnel communal), les dépenses de fonctionnement (frais généraux, fournitures...), les dépenses de dette (remboursement d'emprunt...) et les dépenses de transferts (subsidés, quote-part dans le financement d'organismes intercommunaux...). Les dépenses de personnel et de fonctionnement sont relativement basses. Exprimées en euros par habitant - pour pouvoir être comparées à d'autres communes à population différente - ces dépenses sont inférieures à la moyenne régionale et provinciale.

La dette représente 14% des dépenses ordinaires... alors qu'au début des années '80, elle représentait jusqu'à 40% des dépenses ! La Ville a constamment cherché à en réduire l'importance et depuis peu, ce pourcentage s'est stabilisé à un niveau supportable (sous la limite fatidique des 15%).

Depuis la création de la zone de police, les transferts représentent la plus grosse part des dépenses. Jusqu'alors, les rémunérations de la police communale s'additionnaient aux dépenses du personnel communal, qui était alors le poste de dépenses le plus important. Depuis la création de la zone de police, le personnel « police » est à charge de la zone. La Ville participe à son financement via les transferts. Les trois quarts des subsidés se répartissent entre les deux dotations principales : CPAS et zone de police. Avec 41%, la dotation à la zone de police représente de loin la plus grosse part des

transferts. Exprimée en euros par habitant, cette subvention dépasse les moyennes provinciales et régionales de plus de 50%. En réalité, il n'y a pas plus d'une douzaine de commune en Wallonie - aucune en Brabant wallon - dont le coût par habitant de la zone de police dépasse le nôtre. Quelque 70% des interventions de police se faisant à Louvain-la-Neuve, on peut avancer que c'est l'activité de la population estudiantine qui explique l'importance de la dotation à la zone de police.

Quelques missions mises à part, cette ventilation des types de dépenses n'indique pas à quoi la Ville alloue ses moyens. Le tableau de ventilation fonctionnelle du budget calcule le coût (recettes moins dépenses) des grandes familles fonctionnelles du budget communal 2009. Sans chercher l'exhaustivité, détaillons les dépenses les plus importantes de chaque poste. Comme le montre le graphique, le poste « communication - voies navigables » est de loin le plus onéreux, car on y impute notamment les dépenses de personnel du service voirie et espaces verts, les consommations directes d'entretien des voiries (le sel, par exemple), le carburant, l'entretien et la location du charroi, l'éclairage public, les fauchages et tontes et les remboursements d'emprunts liés aux travaux de voiries.

La fonction « justice-police » coûterait 4,4 millions d'euros. L'essentiel du poste est constitué par la dotation à la zone de police évoquée plus haut.

Sont regroupés sous l'étiquette « Dépenses et recettes non ventilables et administration générale », toute une série de services relevant des frais généraux et de l'administration centrale. En termes de grosses dépenses, on y inscrit des dépenses comme les non-valeurs sur des droits constatés, les assurances, les traitements et pensions des mandataires communaux, les dépenses de personnel de l'administration générale, les charges des bâtiments de l'administration et les remboursements d'emprunts pour la construction du bâtiment de l'administration, par exemple.

Le coût de chaque fonction est influencé par les dépenses de personnel affecté et le cas échéant, par le remboursement d'emprunt lié à la fonction.

La quote-part de la ville dans le budget du CPAS représente l'essentiel des 3,5 millions

de la fonction « assistance sociale ».

L'enseignement coûte 1,7 millions pour 1 500 élèves réparti dans 7 écoles sur 10 implantations (4 maternelles et 6 maternelles et primaires).

La fonction « éducation populaire et arts » suit, avec 1,6 millions d'euros. On y retrouve tout ce qui touche au sport, à la culture, aux fêtes et cérémonies, au tourisme, à la jeunesse... les plus grosses dépenses concernent les subsides au Centre culturel, aux piscines de Blocry et à la Plaine des Coquerées...

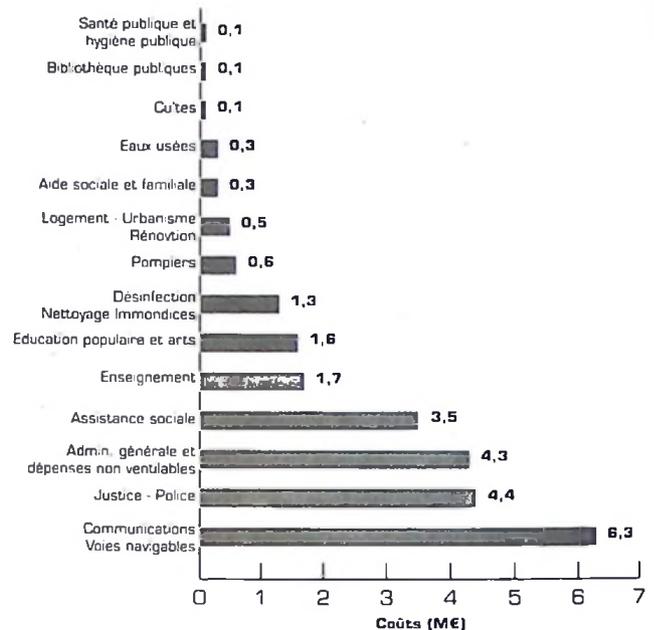
Ensuite vient la fonction « désinfection et nettoyage des immondices » : 1,3 millions d'euros. On y retrouve, sans surprise, surtout les dépenses d'enlèvement des déchets, d'achat de sacs poubelles destinés à la revente, les frais d'infrastructure pour la collecte des recyclables.

La fonction « incendie » couvre essentiellement notre quote-part dans le service incendie de Wavre.

« Logement-urbanisme et rénovation »

reprend surtout les dépenses du personnel de l'urbanisme, la gestion ainsi que le leasing d'immeubles locatifs du centre d'Ottignies. ■

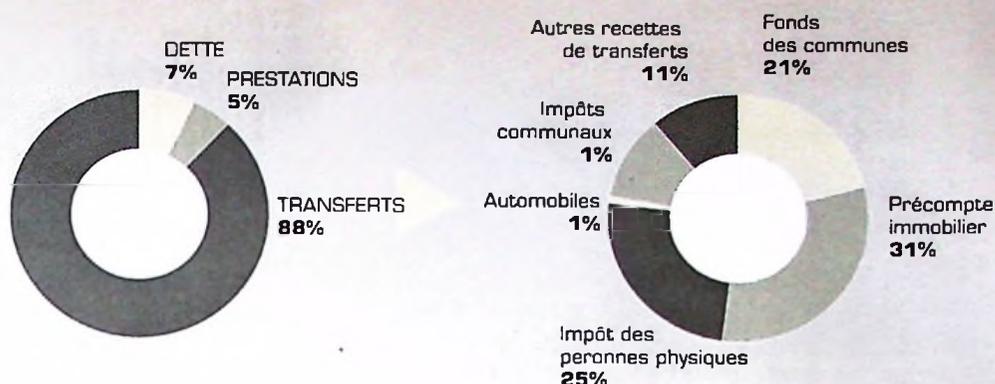
Ventilation fonctionnelle des coûts



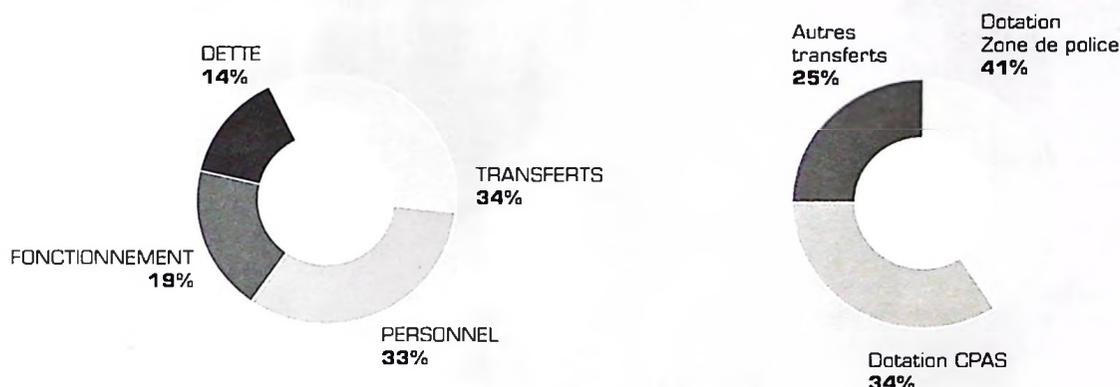
Le budget 2009 tel qu'il a été voté au Conseil communal :

	BUDGET 2009	PART RELATIVE
RECETTES		
PRESTATIONS	1.538.019,8	4,81%
TRANSFERTS	28.192.344,7	88,25%
fonds des communes	5.940.114,5	18,59%
précompte immobilier	8.676.226,3	27,16%
impôt des personnes physiques	6.975.459,5	21,84%
automobiles	280.626,5	0,88%
impôts communaux	3.177.992,7	9,95%
autres recettes de transferts	3.141.925,1	9,84%
DETTE	2.215.447,8	6,94%
TOTAL DES RECETTES	31.945.812,3	100%
DEPENSES		
PERSONNEL	10.821.633,4	33,75%
FONCTIONNEMENT	6.039.092,6	18,84%
TRANSFERTS	10.801.702,7	33,69%
dotation zone de police	4.434.992,4	13,83%
dotation CPAS	3.654.347,1	11,40%
autres transferts	2.712.363,2	8,46%
DETTE	4.398.246,5	13,72%
TOTAL DES DEPENSES	32.060.675,2	100%
RESULTAT 2009	-114.862,9	

Ventilation économique des recettes ordinaires :



Ventilation économique des dépenses ordinaires :



Ventilation fonctionnelle du budget ordinaire 2009 :

VENTILATION FONCTIONNELLE	RECETTES	DEPENSES	COUT
Dépenses et recettes non ventilables et administration générale	25.965.518,94	6.621.775,88	19.343.743,06(*)
Aide aux pays en voie de développement	0	12.610,00	-12.610,00
Pompiers		626.500,00	-626.500,00
Justice - Police	101.540,70	4.497.069,92	-4.395.529,22
Communications - Voies navigables	645.823,69	6.937.376,75	-6.291.553,06
Commerce - Industrie	2.166.520,78	545.749,55	1.620.771,23
Agriculture - pêche - ravitaillement	1.805,40	200	1.605,40
Enseignement	994.644,76	2.694.072,26	-1.699.427,50
Bibliothèques publiques		137.678,94	-137.678,94
Education populaire et arts	1.065.657,63	2.654.420,69	-1.588.763,06
Cultes	1.083,33	144.503,84	-143.420,51
Assistance sociale	444764,21	3.974.304,08	-3.529.539,87
Aide sociale et familiale	51.097,64	368.167,85	-317.070,21
Agence locale pour l'emploi	2.000,00	34.880,22	-32.880,22
Alimentation - Eaux	1.124,00	44.038,82	-42.914,82
Désinfection - Nettoyage Immondices	46.504,00	1.339.377,74	-1.292.873,74
Eaux usées	0	301.542,87	-301.542,87
Santé publique et hygiène publique	77.952,00	207.414,52	-129.462,52
Logement - Urbanisme - Rénovation	379.775,20	918.991,23	-539.216,03
total	31.945.812,28	32.060.675,16	-114.862,88

(*) Montant incorrect : l'ensemble des recettes non ventilables étant concentré sur cette fonction. Le coût de la fonction administration générale s'élève à 4,3 millions d'euros environ. Ce poste regroupe plusieurs fonctions budgétaires : recettes et dépenses générales, dette générale, fonds (à commencer par le principal, le « fonds des communes », taxes et redevances, assurances, administration générale, patrimoine privé et services généraux

Les impôts COMMUNAUUX

Sommes-nous trop taxés ? Qui diront les uns. Au regard du service fourni par la Ville, non diront les autres. Observons d'emblée qu'il n'est pas honteux de contribuer au financement du service public par le mécanisme de solidarité qu'est l'impôt dès lors que la gestion des moyens perçus par ce biais est saine et transparente et que les secteurs d'investissement de ces moyens correspondent aux choix du plus grand nombre.

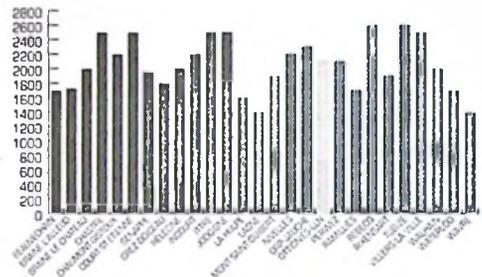
Comparons les taux d'impositions en vigueur en 2008 entre notre entité et les autres communes du Brabant wallon ainsi qu'avec les moyennes des trois régions du pays.

On remarque que le taux d'additionnels à l'impôt des personnes physiques nous classe - loin sous les moyennes provinciales et régionales - parmi les communes les moins taxées, juste derrière Waterloo, seule commune située sous les 6%. Les additionnels au précompte immobilier sont plus élevés. Ottignies-Louvain-la-Neuve se place juste au-dessus de la moyenne provinciale, mais sous les moyennes régionales et sous les barèmes de 11 autres communes brabançonnaises. On peut donc dire que les additionnels au précompte immobiliers sont dans la moyenne.

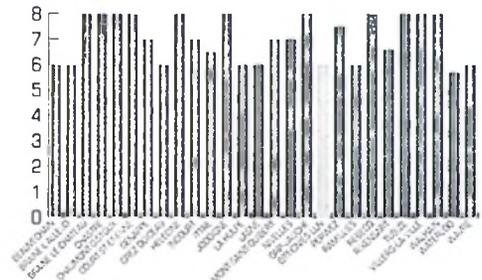
Alors, sommes nous trop taxés ? La question demeure, la comparaison avec les communes environnantes indiquant que notre fiscalité est basse dans un cas, moyenne dans l'autre.

Pourquoi une telle différence de position entre ces deux taxes ? La taxe sur le précompte immobilier peut-être considérée comme une taxe plus équitable que la taxe sur l'impôt aux personnes physiques au regard de l'infrastructure communale. La dernière ne fait participer que les ménages domiciliés dans la commune alors que la première concerne tout propriétaire physique ou moral sis sur le territoire communal. Bref, tout propriétaire bénéficiant des services offerts par la Ville contribue au financement de ceux-ci. ■

Additionnels au précompte immobilier
(en Brabant Wallon)



Additionnels à l'impôt des personnes physiques
(en Brabant Wallon)



Communes	NBRADDPI	TAUXIPP
BEAUVECHAIN	1700	6
BRAINE-L'ALLEUD	1730	6
BRAINE-LE-CHATEAU	2000	8
CHASTRE	2500	8
CHAUMONT-GISTOUX	2200	8
COURT-ST-ETIENNE	2500	8
GENAPPE	1950	7
GREZ-DOICEAU	1800	6
HELECINE	2000	8
INCOURT	2200	7
ITTRE	2500	6,5
JODOIGNE	2500	8
LA HULPE	1600	6
LASNE	1400	6
MONT-SAINT-GUIBERT	1900	7
NIVELLES	2200	7
ORP-JAUCHE	2300	8
OTTIGNIES-LLN	2100	6
PERVEZ	2100	7,5
RAMILLIES	1700	6
REBECQ	2600	8
RIXENSART	1900	6,6
TUBIZE	2600	8
VILLERS-LA-VILLE	2500	8
WALHAIN	2000	8
WATERLOO	1700	5,7
WAVRE	1400	6
Moyenne Province du BW	2059	7
Moyenne en Région Wallonne	2497	7,7
Moyenne en Flandre	2688	7,2
Moyenne Bruxelles-Capitale	2720	6,6

Extraordinaire !

On qualifie de budget extraordinaire, le volet du budget qui a trait aux investissements. Comme son nom ne l'indique pas, le budget ordinaire reprend toutes les prévisions de recettes et de dépenses relatives à un exercice annuel. On parle parfois de budget de fonctionnement. Comme son nom l'indique, le budget extra-ordinaire concerne toutes les prévisions de recettes et de dépenses exceptionnelles qui transcendent l'exercice annuel (constructions ou gros travaux de réparation de bâtiments ou de voiries, achat ou vente d'immeubles, achat ou revente de matériel lourd...). On le qualifie parfois de budget d'investissement. Par la nature même des prévisions qu'il concerne, le montant de ce budget fluctue beaucoup. Pour information, l'extraordinaire 2009 s'élève à 8,4 millions d'euros. ■

La ville en quelques chiffres (base 2008)

	Ottignies	Moyenne provinciale
Population	30.283	13.833
Structure démographique		
< 20 ans	25,20%	25,30%
>= 20 ans et < 65 ans	62,40%	59,20%
<= 65 ans	12,40%	15,50%
Croissance pop. 2003-2007	2,80%	1,10%
Taux de chômage	12,84%	10,95%
Voirie communale (km)	158	163
Densité hab./km ²	919	342

Crise financière : un impact limité sur les finances communales

Comme beaucoup d'autres communes, notre Ville possède des actions dans le holding communal (qui détient 14,1 % de parts de Dexia). Nous pourrions donc être pénalisés par des diminutions de dividendes. En 2007, ces dividendes nous ont rapporté 63.000€. Le budget 2008 prévoyait 70.000€ ; nous n'en recevons que 55.000. Pour 2009, nous avons réinscrit un montant de 70.000€, et cela sur base des recommandations de la tutelle régionale, qui nous permettait d'inscrire un montant plus élevé de 8%.

A ce jour, on peut s'attendre à ce que les dividendes soient très faibles voire nuls. Toutefois, afin d'atténuer ces effets de la crise financière, la Région wallonne a débloqué un fonds pour venir en aide aux communes dont nous recevons 85.000€ en 2009 à titre d'aide exceptionnelle. En conséquence, on peut estimer que, sur ces deux années frappées par la crise, il n'y aura pas d'impact direct sur nos finances.

Mais on peut aussi s'interroger sur les impacts indirects de cette crise sur nos finances : les taux d'intérêt pratiqués par les banques et l'économie réelle.

L'évolution des taux d'intérêt n'est pas facile à prévoir. Etant donné le contexte bancaire, les marges sur le crédit que pratiquent les institutions financières sont logiquement plus élevées, ont quasiment décuplé dans certains cas, passant de 10 à 100 points de bases. Néanmoins, les baisses répétées des taux directeurs de la BCE, si elles n'ont pas permis de freiner le ralentissement de l'économie, ont jusqu'à présent permis de réduire les taux d'emprunts. A court terme, nos emprunts devraient donc rester relativement bon marché.

Nous devons par ailleurs nous attendre à des effets, probablement étalés dans le temps, de la crise sur l'économie réelle. Les premières conséquences attendues devraient affecter les dépenses du CPAS et nous ne pouvons que nous réjouir du renforcement à hauteur de 5.000.000€ du fonds spécial de l'aide sociale consenti par le Gouvernement wallon. S'agissant des impôts additionnels à l'IPP, le ralentissement de l'économie ne se répercutera qu'avec 2 ans de retard sur nos recettes communales. Ces effets indirects, difficilement quantifiables, dépendront largement de la durée de la crise. ■



Fargeat-Dumoulin & fils
Avenue Lambermont, 1
1342 Limelette
Tél. 010/41.33.24
RCH 33 03



VOTRE mazout,
c'est **NOUS!**

Qualité, quantité & service rapide

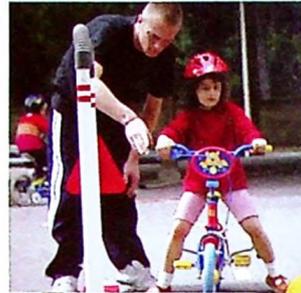
Encore plus d'économie



FARGEAT-DUMOULIN & FILS SPRL
8, Avenue Lambermont
1342 LIMELETTE
010/41.33.24 • 010/41.70.27



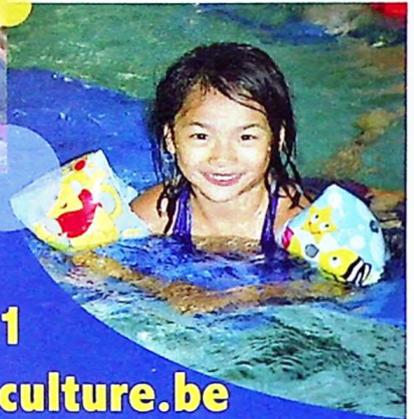
**Vacances
sportives**



Pâques-Juillet-Août

Des stages pour la tête
et les jambes

Unique en Brabant Wallon



010 400 501

www.sport-culture.be

⊖ dans votre voiture ⊕ dans votre poche



**LESS IS
GENIUS**

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS SPÉCIALES HACHERELLE 50^e ANNIVERSAIRE

www.fiat.be

LESS IS MORE, LESS IS BETTER, LESS IS GENIUS.



Consommation mixte: 4,3 - 7,1 l/100 km, émission CO₂: 115 - 167 g/km.

Financing proposé à la Hacherelle



Hacherelle S.A.

Avenue des Combattants 140
1490 Court-Saint-Étienne
Tél. 010/62.19.15 - 010/62.19.16



RENFORCE SA PRÉSENCE DANS LE BRABANT WALLON

**PROFITEZ DE
NOS CONDITIONS
50^e ANNIVERSAIRE**

Chaussée de Namur 91
1400 Nivelles
Tél. 067/21.27.78



Carnet *familial*

Naissances

Bolhandia, Hafsa 01/12
 Badard, Henri 02/12
 Demina, Ekaterina 02/12
 Lahure, Léa 04/12
 Kazi, Sarah 05/12
 Tedeschi, Luca 07/12
 Bourdin, Samuel 08/12
 Charlier, Louis 08/12
 Van Hoof, Pierrick 09/12
 Mutombo Muamba, Djehina 10/12
 Van Gyzeghem, Edouard 11/12
 David, Nora 11/12
 Gheys, Mathéo 12/12
 Ansiaux, Margot 13/12
 Albahtouri, Tijani 21/12
 El Messaoudi, Nihade 22/12
 Van Bogaert, Anastasiya 22/12
 Logist, Julien 23/12
 Logist, Maxime 23/12
 Romain, Lilly 23/12
 Van Weyenbergh, Eglantine 23/12
 Ibrahima, Ismaël 23/12
 Challenger, Alister 25/12
 Touzani, Sofia 26/12
 Laloy, Jeanne 26/12
 Lambotte, Louis 29/12
 Haan, Florian 30/12
 Haan, Alice 30/12
 Batardy, Esteban 31/12
 Muret, Laura 31/12
 Lanoy, Cyprien 04/01
 Grillmaier, Louise 05/01
 Morin, Camille 06/01
 Renard, Martin 09/01
 Hambursin, Léa 13/01
 Jamar, Evy 13/01
 Bizoux, Sarah 14/01
 Ghosn, Ali 14/01
 Patris, Océane 14/01
 Charlier, Bastien 16/01
 Fontenelle, Antoine 17/01
 Druine, Elina 19/01
 Scaillet, Henry 19/01
 Bouta, Marwa 19/01
 Bouta, Safa 19/01

Ngadi, Lamia 20/01
 Bakhouch, Rayane 20/01
 Kabuh, Yanis 20/01
 Leidgens, Chanelle 21/01
 Beauloi, Matthieu 21/01
 Demeyer, Corentin 21/01
 Timmermans, Théa 22/01
 Gnonlonfoun, Kelvin 22/01
 Cougnon, Maxime 25/01
 Ndikuriyo, Pacifique 26/01
 El Mahi, Safya 30/01
 Courtois, Matthieu 30/01
 Arends, Léo 31/01
 Goor, Salvador 31/01
 Lamas Martinez, Louise 31/01

Mariages

Winand, Grégory & Destefanis, Delphine 06/12
 Hans, Patrick & Cherpion, Annick 10/01
 Ettalaâ, Zouhair & Baucy, Roxane 10/01
 Horrigan, Brian & Surain, Cécile 30/01

Décès

Wathelet, René 09/10
 Culot, Antoine 01/12
 Bodson, Georges 02/12
 Thibaut, Irène, we Hellinckx 06/12
 Walder, Marguerite, we Dedain 08/12
 Bens, Georgette, we Calembert 11/12
 Barbiau, Albert 13/12
 Hers, Henri 14/12
 Aerts, Marie, épouse Hensmans 19/12
 Paras, Angèle, we Berghmans 21/12
 Fluzin, Monique, épouse Sevenants 24/12

Van Eck, Paula 25/12
 Bierrewaerts, Suzanne, we Bravin 26/12
 Pierre, Alice, we Evrard 27/12
 Begon, Germaine, we Barbiau 29/12
 Davreux, Albert 29/12
 Denoel, Suzanne, we Dewarichet 30/12
 Gérard, André 31/12
 Kaisin, Maria 31/12
 Douchant, Irène, we Dekerk 02/01
 Buchet, Berthe 04/01
 Christiaens, Joseph 05/01
 Piette, Gabrielle, we Gathot 07/01
 Noël, Andrée, we Minne 08/01
 Demaret, Anne-Marie, we Namurois 10/01
 Dehon, André 14/01
 Mambour, Marc 14/01
 Mouvet, Fernande, we Philippart 14/01
 Jacquemotte, Jeanne, we Renard 16/01
 Libert, Marie-Josée, we Dolimont 17/01
 Jaumonet, Georgette, we Delhaye 18/01
 Zeidler, Serge 18/01
 Leer, Marie, we Deprez 18/01
 Screpel, André 18/01
 Etienne, Irène 20/01
 Beaudelot, Guy 23/01
 Paul, Joseph 23/01
 Cox, Mariette, épouse Martin 25/01
 Abs, Bertha, we Sébille 27/01
 Baudot, Elisabeth, we Simonart 29/01
 Evrard, Fernand 31/01
 Fivez, Roger 31/01



Conseil *communal*

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU 20 JANVIER

À la demande de la conseillère Patricia Beauclercq-Janssens, la séance débute par une minute de silence pour le peuple palestinien, le conflit armé dans la bande de Gaza ayant fait de nombreux morts.

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, la famille Foncea-Laduron interpelle le Conseil au sujet de la dangerosité des champs électromagnétiques, des effets néfastes pour la santé des utilisateurs de GSM et des riverains d'antennes. Elle demande la mise en place d'un règlement communal qui tienne compte des avis scientifiques les plus prudents et déplore la difficulté de contrôler les installations. L'échevine de l'Environnement et de la Santé Cécile Lecharlier explique que la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est la première à disposer d'un cadastre des antennes implantées sur son territoire, résultat d'une année de travail au sein du groupe « Rayonnement » mis en place à l'initiative de l'UCL (lire le BCO n°157 de février 2009). « Notre ville compte 62 antennes, réparties sur 35 sites », précise Cécile Lecharlier. « Les niveaux de rayonnement électromagnétique sont, pour la plupart, de moins de 3 volts/m, ce qui est rassurant. » La Ville prévoit la mise à jour régulière de ce cadastre et travaille à l'inscription, dans son règlement de police administrative, sous l'angle de la salubrité publique, d'une clause qui limiterait les niveaux « reçus » à 3 volts/m et irait donc au-delà de la disposition que s'approprie à prendre la Région wallonne en la matière.

L'échevine de l'Environnement répond ensuite au conseiller Jacky Reginster, au sujet d'un incident survenu fin octobre à la décharge de Mont-Saint-Guibert (lire le BCO n°157 de février 2009). La Ville est informée des incidents dans un rapport trimestriel et si une catastrophe devait avoir lieu, c'est le Plan communal d'urgence de Mont-Saint-Guibert qui serait mis en œuvre, voire le Plan d'urgence provincial (suivant l'ampleur de l'événement).

Espace public numérique

L'échevin de l'Emploi et de l'Informatique David da Câmara Gomes, l'échevin de la Citoyenneté et de l'Information Benoît Jacob et la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe présentent le projet d'Espace Public Numérique (EPN), qui sera aménagé au 4^e étage du bâtiment B2 du Cœur de Ville d'Ottignies (au dessus des locaux du CPAS). Accessible à tous, avec une attention particulière aux personnes défavorisées, l'EPN proposera des formations aux nouvelles technologies de l'information et des consultations sur Internet en accès libre ou assisté. L'EPN comportera 12 ordinateurs accessibles au public (8 seront subsidiés par le Ministère fédéral de l'Intégration sociale), une imprimante réseau multifonction, un projecteur numérique...

L'EPN proposera des formations socio-professionnelles aux demandeurs d'emploi indemnisés, aux bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale..., visant à la réinsertion sur le marché de l'emploi. La Ville

a introduit une demande de reconnaissance auprès de la Région wallonne, afin de pouvoir disposer de subsides pour dispenser ces formations. L'EPN sera aussi mis à la disposition des mouvements de jeunesse, des associations locales, des aînés... Trois équivalent temps plein y travailleront. Le CPAS mettra deux travailleurs « article 60 » à disposition, pour gérer l'accueil dans les périodes d'accès libre, en échange de quoi les usagers du CPAS pourront accéder gratuitement à l'espace. Un bel exemple des synergies actives entre la Ville et le CPAS.

La minorité reconnaît la qualité de cette initiative mais regrette l'absence d'un plan d'affaires. « Avez-vous réalisé une analyse des services déjà présents sur notre territoire, qui proposent ce type de formations ? », interroge la conseillère Nancy Schroeders. L'échevin de l'Emploi répond que le plan d'affaires dépendra de la reconnaissance accordée ou non par la Région wallonne : « Si la Région subsidie le nombre d'heures souhaitées, l'opération sera bénéficiaire. Sinon, nous devrons être moins « social » et vendre nos formations. Le coût du matériel ne représente pas grand-chose, il sera amorti la première année. ». Quant aux services déjà offerts : les salles informatiques de l'UCL sont accessibles à un autre public et l'usage des ordinateurs de la Maison de l'Emploi est limité à la seule recherche d'emploi. « L'EPN sera complémentaire », se réjouit David da Câmara Gomes.

Alcoolisme et caméras

Les conseillers débattent de plusieurs phénomènes de société, notamment l'alcoolisme chez les jeunes. « La Ville pourrait regrouper les organismes qui traitent de ce sujet à l'occasion d'un événement, pour sensibiliser la population à ce problème », suggère le conseiller Christian Tilkin. L'échevin de la Jeunesse résume les mesures déjà prises par la Ville et signale que le nouveau Plan de cohésion sociale comprendra des axes « accès à la santé » et « traitement des assuétudes ». « Le bourgmestre Jean-Luc Roland ajoute que l'interdiction faite aux mineurs de fréquenter les 24 Heures vélo au-delà d'une certaine heure, bien comprise, a permis de réduire les cas d'alcoolisation chez les plus jeunes, lors de cette manifestation. De même, la limitation des fêtes à 3h du matin, en semaine à Louvain-la-Neuve, est correctement suivie : « Auparavant, on faisait la fête toute la nuit sur le site, avec des conséquences désastreuses : ivresse, tapage... ». Le Collège proposera aux Conseils consultatifs Jeunesse et Affaires sociales de se saisir du problème pour organiser une action au moment de la rentrée scolaire.

Le conseiller Jacques Otlet souhaite connaître l'état d'avancement de la réflexion en matière de placement de caméras de surveillance dans nos centres villes. Le conseiller Hadelin de Beer de Laer résume les objectifs des caméras - prévention, identification et intervention - et attire l'attention sur les coûts d'investissement et de fonctionnement gigantesques, pour des résultats qui méritent d'être évalués : on éloigne le public non désiré (qui commet éventuellement ses méfaits ailleurs) et si l'identification

fonctionne bien dans des lieux fermés, les experts sont moins convaincus pour les lieux ouverts... sans compter le fait que les malfrats portent parfois des cagoules. Le bourgmestre confirme qu'avant de prendre une décision à ce sujet, il souhaite un débat de fond avec les différents acteurs concernés (ASBL de Gestion Centre Ville, Association des Habitants...), l'implantation de caméras dans les espaces publics étant un sujet extrêmement sensible. Il rappelle que depuis l'adoption du premier Plan zonal de sécurité en 2002, la délinquance a diminué de moitié sur le territoire communal, et tous les indicateurs attestent d'une diminution du sentiment d'insécurité.

Bus inter-quartiers

En fin de séance, Jacky Reginster demande si la Ville disposera bientôt d'un bus inter-quartiers, comme promis dans les programmes des différentes formations politiques. Le bourgmestre rappelle que la Ville et le groupe « Tous en bus » ont pu obtenir du TEC, fin 2003, des modifications d'itinéraires des bus, dans le but de mieux desservir plusieurs quartiers (Chapelle-aux-Sabots, Petit-Ry) et de renforcer les liaisons entre Ottignies et Louvain-la-Neuve en soirée,

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER

Propriété de l'UCL, de la Communauté française (via l'Adeps) et de la Ville (les piscines publiques), le Complexe sportif de Blocry doit subir une rénovation en profondeur, pour réduire sa consommation énergétique. Les travaux sont estimés à 4.300.000€ TVAC. Pour lui permettre de bénéficier de subsides (30% pour le volet énergétique, 60% pour les infrastructures), la Ville a accepté de devenir locataire de la partie du complexe dont elle n'est pas propriétaire, pour un bail de 20 ans. Cette « astuce », déjà utilisée sous une forme similaire pour obtenir des subsides lors de la rénovation de la ferme du Biéreau, ne changera en rien la charge de la Ville pour la gestion quotidienne du site.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland se réjouit de ce que la place polyvalente, à Louvain-la-Neuve, soit enfin reprise officiellement par la Ville. La zone bleue y est d'application. Les professeurs du lycée Martin V voisin sont invités à stationner désormais dans les parkings de l'université, de l'autre côté de l'avenue du Jardin botanique.

Allée des Quewées

L'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau présente la demande de permis pour l'aménagement de l'allée des Quewées, dans le bois de Lauzelle. Pour le confort des piétons et des cyclistes, le chemin sera réalisé en béton. Les cavaliers pourront généralement circuler à côté. Des bollards (amovibles, pour permettre le passage des pompiers) et des chicanes empêcheront l'accès aux véhicules non autorisés. « *Le Plan communal de mobilité considère qu'il s'agit d'un itinéraire de liaison important entre Limelette et Louvain-la-Neuve. Il a déjà été amélioré, du côté du golf... il le sera plus tard jusqu'au Stockoy (Wavre)* »,

le week-end. La liaison avec Louvain-la-Neuve n'a pas répondu à l'attente.

Afin de compléter cette offre, la Ville a déterminé les itinéraires à renforcer : pendant les heures de pointe, une liaison entre la gare d'Ottignies et les quartiers de Rofessart et Chapelle aux Sabots ; en dehors des heures de pointe, une liaison en forme de huit pour relier les différents quartiers de Louvain-la-Neuve au centre ville. « *Nous avons demandé à l'UDEL de consulter le personnel du parc scientifique afin de connaître ses attentes* », précise Jean-Luc Roland.

La Ville a passé commande auprès d'un fournisseur privé, pour pouvoir disposer d'un bus de 8 places, dès le printemps. Elle paiera le carburant, les frais d'entretien et le salaire du chauffeur. Le bus sera financé par des annonceurs. « *Entre-temps, nous avons été contactés par le TEC, qui accepte de mettre un bus de 20 ou 30 places à notre disposition, dans des conditions identiques. Cependant, nous pensons qu'il est plus prudent de débiter le système de navettes gratuites avec un petit bus, qui pourra être conduit par un chauffeur « article 60 » en possession d'un simple permis B.* » ■

explique le bourgmestre. « *Le chemin était à l'origine en pavés de porphyre, mais les nombreux nids-de-poule ont contraint le service des Travaux à le recouvrir régulièrement de gravillons.* » Le conseiller Jacques Otlet évoque la réunion de la CCAT de la veille, au cours de laquelle le choix du béton n'a pas fait l'unanimité, ni la largeur du chemin à 3m. Il demande le report du point, pour pouvoir l'étudier plus en profondeur. L'échevin de l'Urbanisme lui répond que les experts du service des Travaux sont défavorables à l'utilisation de la dolomie ou de l'asphalte, qui a tendance à se creuser en hiver. Le report du point mettrait en péril l'obtention de subsides dans le cadre du Plan Escargot. Il est voté par 16 oui, 10 non et 1 abstention.

Hall pour la pétanque

Le débat se prolonge au sujet de la construction d'un hall pour le club de pétanque du Blanc-Ry à l'arrière de la salle Jules Ginion de Cérourx, pour un montant estimé à 200.000€ TVAC (subsidé à 75%). L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyx explique que le club est monté de division et ne peut plus se contenter des infrastructures actuelles, derrière la ferme du Douaire. Le conseiller Luc Mayné suggère d'agrandir plutôt le centre sportif de la Plaine des Coquerées (Mousty). Certes le projet serait plus coûteux, mais il pourrait bénéficier à d'autres clubs et au moins, toutes les activités sportives seraient concentrées dans un endroit dédié au sport. L'échevine des Sport Annie Galban explique comment l'extension de la Plaine des Coquerées est envisagée, dans le cadre des financements alternatifs (60% de subsides). Mais ce projet ne sera pas réalisé rapidement, alors qu'il y a urgence pour la pétanque. Par ailleurs, la Plaine ne dispose pas de suffisamment d'emplacements de parking... les tournois de pétanque amenant facilement 200 à 300 personnes. La minorité réagit immédiatement à cet argument : ce sont



donc les habitants de Cérroux qui vont devoir supporter cette nuisance ?! « *Le Comité des Fêtes local a-t-il été consulté ?* » interroge Jacques Otlet. L'échevin de l'Urbanisme regrette qu'on parle de nuisance alors que la pétanque n'a jamais causé aucun problème à Ottignies. « *On est déjà en vacances à Cérroux ! Un verre de pastis et on est dans l'esprit de la pétanque ! Tout bénéfique pour le bistrot du coin* », déclare Cédric du Monceau. L'échevin des Bâtiments précise qu'à ce stade, il ne s'agit que d'un appel à auteur de projet pour construire ce hall éventuellement à Cérroux. Les interventions se succèdent, certaines éloignées du sujet, ce qui fait réagir le conseiller Thierry Muller : « *Est-ce vraiment l'image de la politique qu'on veut donner aux étudiants présents dans le public ?* ». Il considère que Jacques Otlet a déjà assez parlé et demande au bourgmestre de faire voter ce point. Jacques Otlet n'admet pas le discours qu'il qualifie de moralisateur du conseiller de la majorité et décide de quitter la séance. Le point est finalement voté, par 16 oui et 10 abstentions.

Logement et culture

Trois conseillers s'abstiennent lors du vote relatif au règlement et à la constitution du Comité d'attribution des logements à loyers modérés, ainsi qu'à la ristourne accordée pour l'installation des jeunes ménages. « *Il faudrait revoir les conditions d'attribution, car les candidats ne se pressent pas au portillon* », constate Luc Mayné. Les conseillers Julien Tigel Pourtois et Nancy Schroeders ne comprennent pas pourquoi le Comité d'attribution ne compte aucun représentant de la minorité. L'échevine du Logement Cécile Lecharlier répond qu'on pourrait effectivement affiner les critères d'attribution (actuellement, les revenus et une lettre de motivation) et que la minorité, même si elle ne fait pas partie du Comité, peut toujours consulter les dossiers d'attribution. L'échevine évoque aussi la future dénomination de la voirie qui longe le musée Hergé : « *rue du Labrador* »,

en référence à l'adresse personnelle de Tintin, mentionnée dans l'album « *Le secret de la Licorne* ».

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes demande aux conseillers de voter l'attribution d'un subside de 250€ au Kot Certino pour l'organisation de l'Open Jazz Festival. Julien Tigel Pourtois s'étonne que la Ville soutient des kots à projets de l'UCL. L'échevin répond que cette manifestation est accessible à l'ensemble de la population, comme quelques autres que la Ville soutient également, pour montrer qu'elle apprécie l'ouverture à tous les publics. David da Câmara Gomes explique ensuite que la Ville remettra, cette année, deux enveloppes de 2500€ aux lauréats du prix BD Diagonale 2008. Le conseiller Jacky Reginster s'abstient, peu convaincu de l'utilité de ce prix : « *Je ferais un concours de sauterelles et j'aurais un prix ?!* » L'échevin répond que tous les prix doivent être attractifs au départ, par l'attribution d'une enveloppe financière notamment, avant d'acquiescer une certaine renommée. Le bourgmestre ajoute que « *Diagonale* » est voué à un grand destin, dans la patrie de la BD et dans la ville qui va accueillir le musée Hergé. Nancy Schroeders espère que pour ce prix-là, les auteurs récompensés se donneront la peine de venir animer le séminaire organisé en juillet à l'intention des jeunes auteurs, comme le règlement du concours le prévoit.

En fin de séance, Jacky Reginster demande au Collège de prévoir un renforcement de personnel à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve au moment des rentrées académiques de septembre et janvier. L'échevine de la Population Annie Galban indique que des améliorations ont déjà été apportées. Pour une solution plus définitive, elle propose au conseiller d'attendre l'ouverture de l'antenne à la voie des Hennuyers... car les locaux actuels ne permettent pas - pour assurer la confidentialité des échanges - d'installer plus de quatre bureaux. ■

Etre informé par SMS

Questions pratiques et urgences (travaux, alerte météo, incidents...), événements communaux (culturels, sportifs, économiques...), réunions publiques... Vous souhaitez que la Ville vous informe par sms ? Communiquez-nous votre numéro de GSM et les sujets pour lesquels vous souhaitez être informé. Remplissez le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville www.olln.be ou renvoyez le formulaire ci-joint au secrétariat de l'échevin de l'Information, 35, av. des Combattants, à Ottignies.

Inscription au Service SMS

Nom et prénom

Adresse

Date de naissance

____/____/____

N° téléphone portable

____-____-____-____-____-____

N° téléphone fixe

____-____-____-____-____-____

Email :

J'autorise la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à m'envoyer des informations par SMS concernant les :

- Questions pratiques et urgences (travaux, alerte météo, incidents...)
- Événements communaux (culturels, sportifs, économiques...)
- Autres sujets qui m'intéressent

Et vous, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/
conseillers CPAS ? Que font-ils et en
quelles matières peuvent-ils vous aider ?

Nancy Schroeders



Au Conseil communal depuis décembre 2006, Nancy Schroeders a vite compris que son expérience en tant que directrice, pendant plus de cinq ans, du service provincial de l'Economat et de l'Informatique pouvait être utile au

bon fonctionnement de la Ville. Ainsi, elle maîtrise parfaitement la législation sur les marchés publics... et les centrales d'achats n'ont aucun secret pour elle.

Quand elle défend les intérêts des jeunes parents de notre ville, elle sait de quoi elle parle.

« J'ai galéré pour trouver une place en crèche, mis trois ans avant de trouver un logement... et les difficultés que les familles monoparentales rencontrent, je les vis au quotidien. »

Administratrice de la crèche Le Pachy, qui a accueilli ses deux enfants, elle a interrogé le Collège sur la possibilité d'obtenir éventuellement des subsides pour l'utilisation de langes réutilisables ou recyclables. Elle s'est aussi inquiétée du sort réservé aux familles qui fréquentaient la crèche « Les Mouchettes » au moment de la fermeture de celle-ci.

A côté des dossiers relatifs aux matières « féminines », elle s'intéresse aux finances, à l'environnement, aux travaux publics... et à la communication de la Ville. Elle fait partie du Comité d'accompagnement du Bulletin communal, chargée d'écrire ou de veiller à la cohérence des articles soumis par les membres du groupe MR-IC, pour la page réservée à la minorité, dans la tribune libre du BCO.

« Nous voulons donner l'image d'une opposition constructive, qui ne critique pas systématiquement toutes les initiatives de

la majorité. Certes, nous avons parfois des visions différentes, mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas se parler ! »

Membre du Conseil consultatif Prévention et Sécurité, elle suit le débat sur les caméras de surveillance avec une pointe d'amusement. Originnaire de la région liégeoise, elle ne s'est jamais sentie en insécurité à Ottignies-Louvain-la-Neuve, où la qualité de vie est incomparable dit-elle, et défend donc une position modérée à ce sujet.

Elle regrette l'étiquette d'« anti-social » que d'aucuns appliquent systématiquement aux membres du MR-IC et revendique pour sa part une fibre « hyper sociale ».

« Mon grand-père était un mineur italien, j'ai vécu 25 ans à Bressoux, ma meilleure amie à l'école s'appelait Zoulika... j'ai sans doute côtoyé plus de personnes d'origine étrangère que la plupart des membres du Conseil. Quand j'ai suggéré que les personnes en difficulté sociale puissent bénéficier de sacs PMC gratuits au même titre que les étudiants, on m'a reproché de porter un jugement horrible sur les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Je continue à croire, pour l'avoir constaté, que les personnes défavorisées ne sont pas toujours au fait de l'utilité du tri des déchets. Quand nous avons proposé d'interdire la mendicité, on nous a diabolisés, alors que l'interdiction aurait conduit à devoir trouver une solution pour les S.D.F. de Louvain-la-Neuve. Les laisser dormir dehors par -10° sous prétexte qu'il s'agit de leur choix, ce n'est pas acceptable. »

Nancy Schroeders dirige la télévision communautaire TV Com depuis juin 2007. Licenciée en journalisme, elle ne gère pourtant pas du tout le volet rédactionnel.

« Puisque j'ai un mandat, je suis très attentive à ce qu'il n'y ait aucune confusion dans les rôles. Ainsi, je ne vote jamais les points relatifs à TV Com, au Conseil. » ■

Nancy Schroeders
Rue du Culot, 15
1341 Céroux-Mousty
0495 / 46 55 21.



Thierry Muller



A 40 ans, Thierry Muller a réalisé qu'il était mortel ; à 50 ans, il a pris conscience de l'urgence du temps présent. Alors quand les débats du Conseil communal se prolongent au-delà de 23h30 sur des sujets qu'il juge secondaires, il se lève et quitte la séance.

« Il est important que le pouvoir subisse le contrôle d'un contre-pouvoir et en cela, notre Conseil est un exemple de fonctionnement démocratique. Majorité et minorité s'y expriment à tour de rôle, de façon très ouverte. » Le conseiller regrette cependant la longueur des temps de parole accordés à chacun. « A trop étendre le débat, on risque de le diluer et finalement, d'en perdre le sens. Il existe des réunions préalables pour évoquer les questions techniques... et il faut faire confiance aux experts. Comment pourrais-je affirmer, moi, cardiologue, qu'un rond-point serait plus efficace que des feux, à Limelette ?! »

Thierry Muller s'exprime en âme et conscience, indépendant. Il remercie les membres de son groupe politique de ne pas le retenir lorsqu'il a décidé de partir. C'est qu'il se doit d'être « au top », le lendemain matin, pour ses patients de Saint-Luc.

« Je suis amené à prendre, tous les jours, des décisions importantes pour la vie des gens. Je ne peux me permettre la moindre errance. Mes collègues l'ont heureusement bien compris. »

Aussi importante soit-elle, la gestion quotidienne de la ville ne le passionne pas. Il

a choisi de faire de la politique pour impulser la réflexion sur des sujets de société : la mendicité, la pauvreté, le handicap... et récemment, l'alcool chez les jeunes.

« J'ai dû aller rechercher ma fille dans une fête interrompue plus tôt que prévu en raison de l'ivresse d'un jeune de 15 ans... ce problème m'interpelle plus que de savoir qu'une dalle de la rue des Prés est cassée ! »

Il a coécrit plusieurs articles dans la tribune libre du Bulletin communal, pour partager son point de vue avec les habitants et tenter de trouver des solutions aux causes d'exclusion. Il admire l'action des bénévoles de l'Entraide de Blocry. Lui-même n'a pas le temps de s'investir au sein de l'ASBL, mais son épouse Sarah Kairet s'y implique pour deux. Car la solidarité, c'est un projet de famille, chez les Muller.

« Nous vivons dans un monde qui n'est pas idéal et nos enfants doivent le savoir. Dans ce monde occidental privilégié, à côté de chez nous, il y a des gens en grande souffrance sociale et affective, qui sont sans recours vis-à-vis des systèmes en place... »

Pour apporter sa contribution à la cause, le conseiller met ses qualités de comédien au service des associations, par l'intermédiaire de la Compagnie du Cœur, qu'il a fondée avec quelques collègues et amis - cardiologues pour la plupart - et dont les bénéfices sont chaque fois offerts à des œuvres locales. Cette année, ils iront notamment à l'Entraide de Blocry et à Espérance Revivre au Congo (lire en page 41). ■

Thierry Muller
Avenue des Bouleaux, 19
1340 Ottignies
010 / 41 04 48

La ville en chiffres

Registres de Population

Population au 31 décembre 2008 : 29.977 personnes domiciliées (-232 par rapport à la situation au 31/12/2007).

Répartition :

- Ottignies : 9.585 (31/12/2007 : 9.557, donc + 28)
- Cérroux-Mousty : 4.865 (31/12/2007 : 4.858, donc + 7)
- Limelette : 5.470 (31/12/2007 : 5.513, donc - 43)
- Louvain-la-Neuve : 10.057 (31/12/2007 : 10.281, donc - 224)

128 nationalités différentes

Mouvements en 2008 :

3.426 entrées (3214 en 2007) dont 2304 au registre population et 1122 au registre des étrangers.

3776 sorties (3080 en 2007) dont 2559 au registre population et 1217 au registre étrangers.

338 naissances (333 en 2007), 201 décès (170 en 2007)

Registres Etat civil

- Naissances : 1776 actes (1705 en 2007), y compris les reconnaissances, divers jugements et les nationalités.
- Mariages : 286 actes (306 en 2007), dont 197 mariages (243 en 2007), 78 divorces (55 en 2007), 11 transcriptions (8 en 2007).
- Décès : 706 actes (609 en 2007).

Les registres de Population reprennent les événements qui concernent les personnes domiciliées dans la commune (et qui se passent éventuellement dans d'autres communes) tandis que les registres Etat civil reprennent tous les événements qui se passent dans la commune (et qui ne concernent pas nécessairement les personnes domiciliées).

Le Collège rencontre les *sans-papiers*



Le Collège s'est entretenu avec les représentants des sans-papiers, le 12 février.

Le Collège communal soutient le combat des sans-papiers.

Le 12 février, une délégation du Collège communal - composée du bourgmestre Jean-Luc Roland, du Premier échevin Cédric du Monceau, des échevins Jacques Benthuyts, Cécile Lecharlier et Annie Galban et de la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe - a rencontré les sans-papiers de Louvain-la-Neuve, dans le local qu'ils occupent à l'ancienne Poste de la place des Sciences, pour prendre de leurs nouvelles et les assurer de la solidarité du Collège pour le combat qu'ils mènent... en particulier pour que la circulaire prévue dans l'accord gouvernemental soit prise au plus vite, de manière à mettre fin à l'arbitraire actuel.

Le bourgmestre et les échevins ont expliqué aux sans-papiers que le Conseil communal, en sa séance du 30 septembre 2008, avait voté la motion de soutien de la plateforme de solidarité avec les sans-papiers du Brabant wallon, pour mettre la pression sur le gouvernement afin que celui-ci définisse enfin des critères de régularisation clairs. « *Vous avez découvert Louvain-la-Neuve, une ville nouvelle pas comme les autres, ouverte sur le monde puisque 120 nationalités s'y côtoient... c'est aussi pour cela que nous sommes heureux de vous y accueillir* », a déclaré le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Présent aux côtés des autorités communales, le commissaire Jean de Stexhe a résumé la position de la police, suite aux contacts pris avec la direction de l'Office des étrangers, le procureur du Roi et le bourgmestre: « *Vous êtes tous en séjour illégal, ce qui ne fait pas de vous*

des délinquants. La police, consciente de la difficulté du combat que vous menez, vous certifie que vous pouvez vivre paisiblement à Ottignies-Louvain-la-Neuve sans être inquiétés... sauf si des incidents devaient justifier son intervention, comme la loi le prévoit. »

La présidente du CPAS a été interpellée au sujet de l'aide médicale à apporter aux sans-papiers malades. Une épidémie de grippe au sein du groupe pourrait être catastrophique. Jeanne-Marie Oleffe a rappelé que le CPAS n'était autorisé à leur octroyer qu'une aide médicale urgente et ajouté « *nous sommes des êtres humains, capables de compréhension.* »

L'échevin des Droits de l'Homme et de l'Enseignement Jacques Benthuyts s'est réjoui de ce que les sans-papiers se soient rendus dans des écoles primaires et secondaires de la ville afin de sensibiliser les plus jeunes à la question qui les préoccupe.

Les messages des autorités et de la police sont très bien passés auprès des sans-papiers, qui se sont excusés du dérangement occasionné par leur présence et ont applaudi l'engagement des uns et des autres : « *On garde espoir grâce à vous* », ont-ils déclaré.

La réunion s'est déroulée en présence d'Anne Van Laethem, chef de cabinet du Vice-Recteur aux Affaires étudiantes de l'UCL Xavier Renders et de représentants de l'Assemblée des étudiants AGL. ■



Inauguration des Archives de l'Etat

Le nouveau bâtiment des Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve était inauguré le 6 février.

Les Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve étaient inaugurées le 6 février, en présence du Premier ministre et ministre des Finances en charge de la Régie des Bâtiments Didier Reynders, de la ministre de la Politique scientifique Sabine Laruelle, de la gouverneure de la Province Marie-José Laloy, du bourgmestre Jean-Luc Roland, du recteur Bernard Coulie...

Situé au n°16 de la rue Paulin Ladeuze, à deux pas de la Grand-Place, le bâtiment flambant neuf abrite quelque 4 kilomètres d'archives : archives publiques régionales et locales d'ancien régime, archives des administrations et des juridictions

de l'époque contemporaine, archives notariales, archives ecclésiastiques, archives des familles, de particuliers, d'entreprises...

Les Archives de l'Etat mettent également quelque 8000 ouvrages scientifiques et administratifs à la disposition du public.

Mais la nouveauté des Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve est sans conteste sa salle de lecture numérique qui donne accès, en quelques clics, aux registres paroissiaux de 1590 à 1796 ainsi qu'aux registres d'état civil de 1796 à 1910 de la province du Brabant wallon, soit près de 375.000 fichiers images. S'ajouteront peu à peu des copies numériques de documents plus variés, notamment des pièces relatives à l'histoire du Brabant wallon, conservées dans d'autres dépôts d'archives.

Les salles de lecture des Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve sont ouvertes aux chercheurs, étudiants, passionnés de documents anciens, de généalogie ou d'histoire, du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30, et les 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 9 à 12h30 et de 13 à 16h. ■

Didier Reynders et Sabine Laruelle découvrent la plaque inaugurale des Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve.



Les autorités communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont été reçues par les autorités de Leuven, le 2 février.

Photo : E.Dewaersegger



Ottignies-Louvain-la-Neuve et Leuven se rapprochent

Le 2 février, les autorités communales de la Ville de Leuven ont reçu les autorités communales de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (le bourgmestre Jean-Luc Roland, le Premier échevin Cédric du Monceau et l'échevin Jacques Benthuyts)

pour un petit-déjeuner, à l'occasion de la remise conjointe des doctorats honoris causa de l'UCL et de la KUL.

Alors que les deux universités ont décidé de renouer avec leur longue histoire commune pour donner un signal fort à la Belgique, en montrant que le dialogue entre les communautés est possible, leurs villes hôtes ont elles aussi convenu de poursuivre leur rapprochement, en vue d'un jumelage éventuel.

Pour rappel, l'idée d'un jumelage entre les deux villes avait déjà été évoquée lors de la fête patronale de la KUL, le 2 février 2001. Le 2 février 2009, les autorités ont évoqué des pistes concrètes de coopération, en matière d'éducation et de sport notamment. Le bourgmestre de Leuven Louis Tobback a émis le souhait d'être reçu à l'hôtel de ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec les représentants de l'UCL et de la KUL, lors de la fête patronale de l'UCL en 2010.

Récompensés pour leurs *décorations de Noël*

Les façades de cinq de nos habitants et les vitrines de « La Galoute », « Chez Françoise », « Orchiflor », « Le Petit Bouquineur » et « Les Stylistes » ont séduit les membres du jury du concours de décorations de Noël.

Quelque 25 habitants et 22 commerçants de notre ville ont participé à la deuxième édition du concours des plus belles décorations de Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année. La remise des prix avait lieu le 29 janvier, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Les prix ont été remis par les échevins des Fêtes Benoît Jacob et du Commerce Cédric du Monceau. L'échevin des Fêtes a expliqué comment les membres du jury (fonctionnaires communaux, représentants des conseils consultatifs de l'Energie et de l'Environnement) avaient évalué les décorations en tenant compte de plusieurs critères : la créativité, le respect des normes du développement durable, l'originalité des matériaux employés, l'esthétique de l'ensemble et la visibilité à partir de la rue, le maintien en bon état du 10 décembre 2008 au 5 janvier 2009.

L'échevin du Commerce a félicité les commerçants d'Ottignies pour leur dynamisme. Il a regretté l'absence de participation des commerçants de Louvain-la-Neuve (un seul participant : la Galoute) et espéré que le bouche à oreille fonctionne afin de les voir plus nombreux l'année prochaine, pour augmenter encore l'attrait de notre ville à la période des fêtes.

Les gagnants

Dans la catégorie des commerces, le jury a particulièrement apprécié les vitrines de « La Galoute », « Chez Françoise », « Orchiflor », « Le Petit Bouquineur » et « Les Stylistes ». Ils ont reçu un encart publicitaire offert par l'éditeur du BCO.

Dans la catégorie des habitants, c'est Max Braes, de la rue de l'Invasion, qui a remporté le premier prix, suivi par Brigitte



Les habitants récompensés



Les commerçants récompensés.

Langhendries, du clos des Colombes. Le 3^e prix a été remis à Freddy Bargoin, de la rue Franz Defnet, le 4^e prix à Christian Mignon, de l'avenue de Gasperi, et le 5^e prix, à Alain Vanderlin, lui aussi de la rue Franz Defnet. Ils ont reçu des chèques-cadeaux à échanger auprès des commerçants participant au concours dans la catégorie commerces.

Un prix spécial du jury a été décerné à Michèle Paternostre, de l'avenue Lambermont, pour la décoration « fait main » en accord avec le développement durable installée dans son jardin. Elle a reçu un livre sur la nature et le développement durable. ■

Félicitations à tous !

Doc Stop

En cas de perte ou de vol d'un document d'identité (carte d'identité, carte d'identité pour enfant, carte électronique pour étranger, titre de séjour ou passeport), contactez le numéro d'appel gratuit 00800 2123 2123 (« Doc Stop »).

Comme pour la perte ou le vol d'une carte de banque, ce numéro permet de bloquer le plus rapidement possible (y compris le week-end) le document d'identité qui sera signalé perdu ou volé. Il sera donc inutilisable par une autre personne.



Le développement durable *au féminin*

S.A.R. la Princesse Mathilde était à Louvain-la-Neuve, le 3 mars, au colloque « Elles et le développement durable » organisé par le Collectif des Femmes.

Pour marquer la journée internationale de la Femme, le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve - qui fête ses 30 ans cette année - a organisé, le 3 mars à l'Aula Magna, une journée d'étude sur les femmes et le développement durable. De nombreux intervenants du Nord et du Sud (des représentants du monde politique, de l'enseignement universitaire, du monde associatif, des acteurs de terrain et des femmes des pays du Sud) y ont exposé leurs connaissances et expériences en cette matière.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de l'Energie et des Relations Nord-Sud Jacques Benthuyts ont présenté les actions menées au niveau communal.

« Non seulement la Ville a décidé d'agir à son niveau, mais elle a aussi créé une dynamique pour conscientiser un maximum d'acteurs sur le territoire communal », a expliqué le bourgmestre. *« Nous avons privilégié une approche globale - économique, sociale, environnementale et participative - prouve que le développement durable ne se limite pas aux seules questions écologiques. »*

Jean-Luc Roland a détaillé comment la Ville avait promu la chef du service Affaires sociales au grade supérieur de chef de division, pour encourager la préoccupation

du développement durable dans tous les services de la Ville. Il s'est réjoui de l'installation d'un système de cogénération pour améliorer la performance du système de chauffage dans le cadre du projet Suscit/ Interreg piloté par la Région wallonne (suivi par une femme ingénieure architecte du service des Travaux) et a constaté que c'étaient encore six femmes qui avaient travaillé à l'élaboration du Plan Communal de Développement Durable (PCDD), de 2004 à 2006.

Pour sensibiliser les forces vives actives à Ottignies-Louvain-la-Neuve, la Ville a imaginé une « charte d'engagement pour le développement durable », qui, depuis 2002, a été signée par 122 organismes: université, écoles, crèches, associations sociales et environnementales, bureaux d'études, entreprises... Il ne s'agit pas d'un document contraignant mais plutôt d'une « charte de bonne volonté ». Les 122 signataires viennent d'être invités à communiquer leurs actions et projets en matière de développement durable. Les soixante réponses obtenues ont permis de mettre 500 actions en évidence (300 empreintes écologiques et 200 empreintes sociales). Et le bourgmestre de citer les actions du Collectif des Femmes et de l'ASBL Génération Espoir, qui organise des ateliers « Paroles de Femmes » à destination des femmes issues de l'immigration, pour leur permettre de s'insérer dans le tissu associatif local.

S.A.R. la Princesse Mathilde a été accueillie par la gouverneure de la Province Marie-José Laloy, le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin Jacques Benthuyts, l'administrateur général de l'UCL Anne-Marie Kumps et la directrice-fondatrice du Collectif des Femmes Christiane De Wan.



Ville et énergie

L'échevin Jacques Benthuyts a évoqué les économies d'énergie réalisées au sein de l'administration.

« La mise en réseau de chaleur de quatre bâtiments de la ville et l'alimentation de ce réseau par un groupe de cogénération à l'huile de colza permet de produire à la fois de la chaleur et de l'électricité. Les gains en énergie et en CO₂ sont conséquents », a constaté l'échevin. « Par ailleurs, des cellules photovoltaïques seront bientôt installées sur nos bâtiments, pour leur autoconsommation. »

Jacques Benthuyts a aussi mentionné le soutien de la Ville aux membres du personnel qui se déplacent à vélo ou à l'aide des transports en commun... ainsi que l'équipement, en cours, en véhicules électriques divers.

« Nous souhaitons lancer un concours annuel d'innovation en matière d'économie

d'énergie au sein du personnel de la Ville... et mettre nos citoyens peu énergivores à l'honneur. »

L'échevin a encore évoqué comment la Ville aménageait ses rues afin d'obtenir un trafic fluide (éviter les freinages brusques et les accélérations), comment elle envisageait d'agir sur l'éclairage public (en coupant un lampadaire sur deux, par exemple), de revoir son Règlement communal d'urbanisme (pour y inclure la possibilité d'utiliser de nouveaux matériaux performants) et de créer un éco-quartier.

Invitée d'honneur

Arrivée en début d'après-midi, S.A.R. la Princesse Mathilde devait entendre des exposés sur « l'encadrement des projets de femmes paysannes soutenus par les institutions internationales au Congo et au Gabon », « le coup de pouce aux populations du Sénégal pour éradiquer la pauvreté » et « le développement rural en Bolivie pour les femmes ». ■

André Oleffe, un homme d'influence

Une biographie et une plaque commémorative André Oleffe.

Auteur déjà d'une biographie d'André Renard et de nombreux articles scientifiques consacrés à l'histoire de la Belgique et de la construction européenne, Pierre Tilly signe une biographie consacrée à André Oleffe aux éditions Le Cri. Elle était présentée le 9 mars, aux Halles universitaires de Louvain-la-Neuve.

A l'occasion de la présentation de la biographie, une plaque commémorative André Oleffe a été inaugurée, à l'entrée des Halles.

André Oleffe, un homme d'influence

André Oleffe (1914-1975) est un personnage peu commun dans le paysage politique belge. Directeur général et président de la Commission bancaire, au cœur des hautes sphères économiques et financières, il fut président du Mouvement ouvrier chrétien pendant plus de 20 ans avant d'occuper une fonction ministérielle à la fin de sa vie. Président du Conseil d'administration de l'UCL, il est l'un des pères fondateurs de Louvain-la-Neuve et de la clinique Saint-Pierre d'Ottignies.



Personnage brillant, éclectique, homme de pouvoir et d'une grande influence, expert, il a joué, sans être sous les feux des projecteurs, un rôle de premier plan dans les grands dossiers qui ont traversé la Belgique de 1950 à 1975 : la question scolaire, le contentieux belgo-congolais, la réforme fiscale, l'affaire de Louvain, le dossier énergétique, le fédéralisme.

La biographie « André Oleffe, un homme d'influence », richement illustrée et basée sur des archives inédites, livre le portrait d'un chrétien engagé dans son temps, visionnaire, bâtisseur. Jovial et ferme dans ses principes, charismatique et technocrate à ses heures, dirigeant et militant de terrain, il a consacré sa vie à défendre la cause de l'État, de l'Église et des travailleurs. ■



Le *sang* du personnel

Le 3 février, une trentaine de membres du personnel de la Ville et du CPAS ont donné leur sang dans un bus de la Croix-Rouge spécialement équipé pour les prélèvements, stationné sur le parking de la rue du Monument.

Début janvier, le Collège, via le secrétaire communal, lançait un appel aux membres du personnel de la Ville et du CPAS : la Croix-Rouge faisait face à une pénurie de réserve de sang... elle était disposée à faire venir un bus spécialement équipé pour les prélèvements, à proximité de l'administration communale d'Ottignies, si plus de 25 membres du personnel étaient candidats au don de sang.

Les membres du personnel de la Ville et du CPAS se sont sentis très concernés par cet appel et y ont répondu en masse. Une trentaine de personnes - représentant les services Citoyenneté-Affaires sociales, Urbanisme, Enseignement, Stationnement, Informatique, Tourisme, Etat civil/Population et le CPAS, ainsi que l'échevine de la Santé Cécile Lecharlier et la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oeffe - ont fait don de leur sang, le 3 février, dans un bus de la Croix-Rouge stationné sur le parking de la rue du Monument.

Un petit geste, mais très utile

« J'ai déjà donné mon sang dans le passé, pour la recherche en cancérologie. Mon groupe sanguin, O+, est très demandé », explique l'informaticien Alain Jeanbaptiste, qui a travaillé à l'Institut Jules Bordet avant d'être engagé à la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. « Les piqûres ne me font pas peur du tout et quand je vois la charmante infirmière qui me réanimerait si je devais tomber dans les pommes... »

A ses côtés, Ariane Van Dyck, employée

au service Enseignement, donne son sang pour la première fois : « Quand j'ai entendu l'appel de la Croix-Rouge, j'ai pensé à mes deux enfants. S'il devait leur arriver un accident, je serais contente qu'ils puissent bénéficier de sang. Il en faut aussi pour les autres... »

Premier don également pour Bernadette Jaspard, du service Citoyenneté : « Ce n'est vraiment pas grand-chose, pas plus douloureux que de se piquer avec une épingle ! Nous avons reçu de quoi boire, l'ambiance est bonne ! »

Comme son collègue informaticien, l'assistante sociale Pascale Verraghenne est « O+ », bien décidée à devenir donneuse régulière. « J'ai déjà donné mon sang, il y a quelques années... puis je ne l'ai plus fait, parce qu'on y pense et puis on oublie ! Pourtant je n'ai aucune excuse : à Ottignies-Louvain-la-Neuve, on a peu de kilomètres à parcourir pour trouver un centre de prélèvement. »

Lysiane Vanvrekem, du service Enseignement, envisage elle aussi de devenir donneuse régulière. « J'avais déjà songé à donner mon sang... avant de tomber enceinte. L'appel du secrétaire communal est arrivé au bon moment. »

Quant à Joani Dawant, du service Stationnement : « Je ne connais même pas mon groupe sanguin ! B+ peut-être ? On va me l'apprendre ! Cela dit, moi, je n'aime pas du tout les piqûres... mais bon, je regarderai ailleurs ! »

Le succès de l'opération a convaincu le Collège d'organiser une nouvelle collecte de sang, le 18 mars, au même endroit. Les deux collectes ont permis de récolter 56 poches de sang et de toucher 25 nouveaux donneurs. ■

Ariane Van Dyck et Alain Jeanbaptiste ont donné leur sang, le 3 février.



Elections européennes 2009

Le 7 juin 2009, les citoyens sont appelés aux urnes pour élire leurs députés européens.

Le Parlement européen est élu directement depuis 30 ans par les citoyens européens. Il s'agit d'un droit pour tout citoyen européen de pouvoir voter et se porter candidat aux élections européennes, quel que soit le pays de l'UE où il réside.

Les députés européens sont les représentants des citoyens au sein du Parlement européen. Ils disposent d'un mandat de 5 ans au cours duquel ils sont appelés à légiférer sur les « lois européennes » qui influencent notre vie quotidienne.

Les lois européennes s'imposent à tous les pays de l'Union et leur impact est étendu car le droit européen prime sur le droit national.

Le Parlement européen légifère à pied d'égalité avec le Conseil (institution européenne représentant les États) sur des matières telles que l'environnement, le droit des consommateurs, la santé, l'égalité des chances, la recherche ou la coopération au développement.

Par exemple, pendant la législature 2004-2009, le Parlement européen a décidé les points suivants:

- La création d'un fonds européen pour aider les travailleurs victimes des restructurations internationales ;
- Le vote du paquet législatif « Changement climatique » incluant, entre autres, une directive sur les énergies renouvelables, une directive sur la qualité des carburants et une réglementation des émissions de CO₂ des voitures ;

- Le rejet de la libéralisation des services portuaires.

Une autre configuration politique du Parlement européen pendant ces cinq années écoulées aurait impliqué d'autres choix sur ces mêmes matières.

En Belgique, les élections européennes sont organisées en même temps que le scrutin régional. Ce double scrutin a tendance à occulter les élections européennes. A l'heure de voter, il est donc important de se souvenir que les élections européennes déterminent aussi largement les orientations politiques de notre pays et celles des autres membres de l'Union européenne. Pensons à l'Europe que nous voulons pour les 5 années à venir !

Le Parlement européen en quelques chiffres :

- 736 députés européens seront élus aux élections qui auront lieu du 4 au 7 juin 2009 dans les 27 États membres de l'Union européenne
- Les parlementaires sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans, depuis juin 1979
- Un certain nombre de sièges est attribué à chaque État membre – 99 au maximum (Allemagne), 5 au minimum (Malte)
- La Belgique disposera de 22 sièges : 8 représentants élus dans le collège francophone, 13 représentants élus dans le collège néerlandophone et 1 représentant élu dans le collège germanophone
- Les débats du Parlement européen sont traduits dans les 23 langues officielles de l'Union européenne ■

Renseignements: 02/387 33 40
ou info@europedirect-bw.be ou
www.europedirect-bw.be

Nouvelles du Conseil consultatif des Aînés

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête « Nouvelles technologies » parue dans le Bulletin de février 2008. L'ordinateur arrivait en 1^{ère} place, suivi par le GSM. Ce sondage a permis de répondre à un projet « Intergénérationnel » présenté par la Ville à la Région wallonne, pour lequel elle a reçu un petit subside.

La formation GSM a eu lieu en novembre 2008, dans les locaux de la résidence du Moulin. Nous prévoyons quelques heures supplémentaires, probablement en avril (intéressé(e) ? 010 / 42 05 80 ou 010 / 41 70 48).

L'initiation à l'informatique ne s'improvise pas. Nous attendons avec impatience l'ouverture de l'« Espace numérique » qui sera créé et géré par la Ville. Comme pour la formation GSM, les accompagnateurs seront jeunes, compétents et attentifs aux problèmes des aînés. Nous reportons donc nos formations au début septembre. Encore un peu de patience... nous travaillons pour vous.

Marie-Paule Lemaire,
Présidente du Conseil consultatif des Aînés.



Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2009.

La Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le 20 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 15 juillet) ; la seconde, le 17 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 16 juillet et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

70 ans de mariage

Baudry Gubin et Redemptine Weyemberg

65 ans de mariage

Joseph Carette et Maria Masson
Fernand Fabry et Carmen Renier
Albert Dandois et Yvonne Bosman

60 ans de mariage

Marcel Stassinnet et Simone Verbaert
Yves Vossen et Monique Danhier
Léon Penninckx et Clémentine Vanpée
Marcel Mareschal et Elise Bombaerts
Roger Masy et Paula Clement
Désiré Mayeur et Louise Buecheler
Jean Hanosset et Colette Marcour
Robert Van de Velde et Raymonde Steenis
Edouard Ledent et Francine Guinard
Jules Casse et Laure Dury
Edgard Clotuche et Raymonde Nicolas
Paul Lagasse et Marie Polain
Gilbert Bernard et Nelly Poncelet
Albert Demol et Armande Oversteyns
René Wuyenborghs et Georgette Dusselier
Félicien Planchon et Marie Malingreaux
Roland Bousman et Victorine Tubbx
Camille Gheys et Josette Houba
Richard Somville et Paula Jadot
René Dejean et Yvonne Vandeloise

50 ans de mariage

Jean Wellens et Solange Want
Boris Kalitventzeff et Nicole Vercheval
Jean Van Begin et Francinne Vanmeensel
Emmanuel Tonglet et Christiane Jacob
Jean Berhin et Marie Mazy
Luc Le Moine et Raymonde Van Waeyenberghe
Guy de Lattin et Lidwina Merx
Robert Alexis et Thérèse Demaerschalck
Fredy Schoonjans et Josèphe De Vos
Guy Jaumotte et Marie Derèse
Robert Plapied et Thérèse Claude

Maurice Vanmuysewinkel et Françoise Dehombreux
Jean Sablon et Gilda Vanderzielen
Robert Riffont et Andrée Veys
Jacques Kempeners et Suzanne Verhaeghe
Willy Van Dorpe et Henriette Dumont
Jacques De Sloover et Agnès Colinet
Georges Lieffrig et Mariette Everaert
Sergio Zanette et Liliana De Pasqualin
Willy Lefèvre et Colette Vanderlinden
Jacques Grevisse et Marie Dubois
Victor Dumont et Claire Berthet
Guillaume De Wever et Pauline Lissens
Léon Geuens et Suzanne Hansoul
Prudent Pilloy et Arlette Grauwels
René Frimat et Marie-Louise Detry
André Verdonckt et Marie D'Haeseleer
Georges Gilson et Denise Hecq
Valmy Féaux et Christiane Van Erp
Jules Mounard et Maria Martin
Henri Van Tuykom et Yvette Marchand
Armand Jadot et Nelly Remy
Pierre Macq et Christiane De Jonge
Gilbert Lecocq et Jeanine Salmon
Gaston Bozard et Helena Delobbe
Jean Vanherreweghe et Jeannine Beirlandt
Jean Kamp et Paule Lintermans
François Bleeckx et Marie Dincq
Roger Goossens et Jacqueline Cap
Milan Janousek et Jirina Janouskova Bohackova
Lionel Cuvelier et Rolande Rouleaux
Jean Ninane et Arlette Xhaard
Robert Lebrun et Rose Boite
Ahmed Taybi et Aicha Taybi
Emile Flamand et Georgette Devries
Marcel Liétard et Eliane Balon
Alain Joveneau et Cécile Goossens
Paul Van Brandt et Marie Léonet
Jean Vandenabeele et Ginette Descoins
Richard Ebens et Ivette Stroobants
Jean-Pierre Hisette et Marie Lissoir
Hervé Volcher et Mireille Legrelle
Jean Anciaux et Monique Grimont
Gilbert Dewachter et Gisèle Vansteenberge
François Mathys et Maria Banckaert
Pierre Van Hove et Françoise Lienart
Tibor Kozari et Margit Nagy
Joseph Stevens et Marie Francoys
Roger Lion et Nelly Coppe
Maurice Haulotte et Germaine Rimbart
Armand Mertens et Marie Niele
Bernard Cornette et Anne-Marie Gyselincx

Soirée contes et Fête de l'Europe

Le service Citoyenneté programme une soirée contes « A la découverte d'oiseaux peu ordinaires », le vendredi 24 avril, dès 20h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies), dans le cadre de l'opération « Je lis dans ma commune - Rêvons sous les mêmes étoiles ». Avec la conteuse Diane-Sophie Geerts. Entrée gratuite. Par ailleurs, le service Citoyenneté mettra un bus à la disposition des habitants qui souhaitent participer à la Fête de l'Europe, le 9 mai à Bruxelles. ■

Renseignements et inscriptions : 010 / 42 05 83 (lundi et vendredi) ou maisoncitoyenneté@alln.be.

La PR C'EST NOTRE AFFAIRE



La Région wallonne a mené une vaste enquête sur la propreté publique. Les communes ont été classées en cinq catégories, de la moins propre à la plus propre.

«Le but n'est pas de pointer du doigt les bonnes et les mauvaises communes, mais bien de leur montrer leurs lacunes et les inciter à rentrer des plans propreté», remarque le ministre wallon de l'Environnement Benoît Lutgen, qui souhaite ainsi *«tirer la Wallonie vers le haut»*.

Vous avez peut-être découvert les résultats de cette enquête dans la presse, fin février : Ottignies-Louvain-la-Neuve est classée dans la catégorie 3 (ni vraiment sale, ni vraiment propre). On peut donc faire mieux. Même si cette enquête ne semble avoir observé que quelques lieux durant un temps très limité. Et même si des efforts importants ont été consentis ces dernières années, notamment l'engagement de quatre agents « Wallonet », ou encore le nettoyage de la dalle de Louvain-la-Neuve le dimanche des week-ends prolongés. Décidons, tous, de relever nos manches... car chacun a un rôle à jouer.

OPÉRATIONS PROPRETÉ DANS LES QUARTIERS

Des opérations de nettoyage sont prévues dans différents quartiers de la ville :

- Louvain-la-Neuve : semaine du 20 avril (opération « Louvain-la-Nette »)
- Tiernat : semaine du 6 mai
- Bauloy : semaine du 3 juin
- Buston : semaine du 24 juin

Ces opérations seront complétées par d'autres, avec divers acteurs (commerces, exAMET...). Le Conseil communal des Enfants programme une journée propreté le 28 avril. Quatre écoles communales y participeront : Limauges, Coquerées, Limelette et Blochy. En matinée, les élèves assureront un nettoyage entre leur école et le domaine provincial du Bois des Rêves. L'après-midi, ils participeront à une activité de sensibilisation à l'environnement, au Bois des Rêves.

Quelques règles à respecter

Responsables de la salubrité publique, les communes ont à veiller à la propreté des lieux publics et pour ce faire, décident d'un règlement de police qui s'applique à tous les citoyens. Nous vous rappelons ici quelques règles à respecter pour mieux vivre ensemble et éviter à la collectivité de devoir prendre en charge des choses dont chacun aurait normalement à se soucier.

Je m'engage personnellement

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas... mais une fois qu'il est produit, essayons de nous en débarrasser le mieux possible. Il convient de trier ses déchets et de respecter les dispositions suivantes :

- Les poubelles sont présentées au plus tôt la veille du jour de la collecte, à partir de 20 h. Elles sont soigneusement fermées, pour ne pas souiller la voie publique.
- Le dépôt ne peut se faire ni devant la propriété voisine, ni autour du mobilier urbain.
- Lorsque, pour une raison quelconque, un enlèvement n'a pu avoir lieu selon le calendrier et l'horaire prévus, les riverains doivent retirer les poubelles de la voie publique.
- Le poids des sacs jaunes ne peut pas dépasser 15 kilos.
- Après leur enlèvement, l'occupant de l'immeuble est tenu de nettoyer la voie publique, si celle-ci a été souillée par les déchets.

Talus ou dépotoir ?

On pourrait vous citer quelques exemples de zones particulièrement sales où, sans scrupule, certains ont l'habitude de lancer ou abandonner un sac, une canette : les environs de La Palestre, la rue du Corbeau... L'abandon de déchets est une infraction punissable (jusqu'à 250€ d'amende). Gardez vos déchets et déposez-les dans les poubelle ad hoc.

Ficelleh est fière de son maître Christian Moreau : il emporte toujours une réserve de petits sacs, qu'il trouve dans les distributeurs du fond de Bondry, « pour les accidents éventuels ».



Wallonie
Week-Ends Bienvenue
www.walloniebienvenue.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve, les 16 et 17 mai



HERGÉ

© Christian de Portzamparc

Explorez Ottignies-Louvain-la-Neuve à travers plus de 60 lieux d'animation, d'exposition, de ravissement pour les yeux, les oreilles et les papilles. Voici un avant-goût du programme de ce week-end exceptionnel !



Créative, multiculturelle, humaine, verte, conviviale...
tels sont les multiples qualificatifs que l'on peut attribuer à la Ville
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et que l'on veut démontrer fièrement au travers de
l'événement Wallonie Week-ends Bienvenue, les 16 et 17 mai prochains.

De Céroux à Pinchart, d'Ottignies au Buston en passant par Louvain-la-Neuve, des maisons particulières, des ateliers d'artistes et d'artisans, des jardins privés, des entreprises, des propriétés souvent inaccessibles au public et bien plus encore vous accueillent chaleureusement.

Dans le centre d'Ottignies et au Petit-Ry

- Le Coquelicot Bleu**, M^{me} Carine Kervazo-Boon, *chambres et table d'hôtes, produits du terroir*, Av. des Chevreuils 17
- M^r Hervé Kervazo-Boon et fils**, *peinture et dessin*, Avenue des Chevreuils 17
- La Magie du Tour**, Madame Joëlle Swanet, *exposition et démonstration*, Chaussée de la Croix 44
- M^r Chema Lopez**, *céramique sonore*, rue du chemin de fer 17
- Monsieur et Madame Oldenhove**, *jardin*, rue Lucas 11
- Le Fuseau Papoteur**, *dentelle au fuseau, broderie et patchwork*, Maison de la Citoyenneté, Rue des deux Ponts 15
- Michèle Demedts et Roxana Alvarado**, *exposition de peinture*, Maison de la Citoyenneté, Rue des deux Ponts 15
- Le Coup de Cœur**, *Restaurant, menu gastronomique*, Espace Cœur de Ville 5
- Jardin de Crespières**, *Fleuriste, démonstration de compositions florales et atelier créatif*, Avenue Reine Astrid 14
- Carette**, *démonstration extérieure de fabrication*, Avenue Reine Astrid 33
- Ateliers Notre-Dame**, *ateliers créatifs*, Grange de la Ferme du Douaire, Avenue des Combattants 2
- Association géologique du Brabant Wallon**, Grange de la Ferme du Douaire, Avenue des Combattants 2
- Au Clair de l'Art**, *peinture*, Grange de la Ferme du Douaire
- Boulangerie Demaret**, *tartes et dégustation*, Cour de la Ferme du Douaire, Avenue des Combattants 2
- M^{me} Ely Denies**, *peinture*, Rue de Renivaux 15
- M^r André Focant**, *photographie*, Rue de Renivaux 15
- M^r Philippe Vandeputte**, *jardin*, Avenue Abbé Huyberechts 16

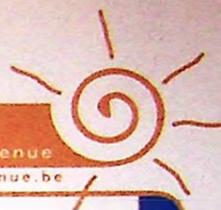
Dans le haut d'Ottignies

- Madame Jeanine Tillieut Destaercke**, *Peinture*, Vieux Chemin de Namur 18
- Madame Odette Lheureux**, *photographie*, Vieux Chemin de Namur 18

A Pinchart et à Rofessart

- Les Fraises et Délices de Pinchart**, *fraises, confitures, liqueurs, sirops*, rue des Vergers 3A
- Atelier Autrement**, Madame Pamela Corbisier, *Art floral, exposition, jardin, dégustation*, rue de l'Étang 20
- Les Etangs de Pinchart**, Mario et Chantal Giaquinto, rue de l'Étang 22
- Madame Claudine Moniquet**, *peinture*, rue de l'étang 1
- Eglise de Rofessart**, Famille Mayné, *Visite guidée et Orchestre de Chambre d'Ottignies, concert le dimanche*, rue de Profonsart
- Madame Myriam Van Calster et Monsieur JL Chantry**, *sculpture et regarnissage*, Rue Alfred Haulotte 1
- Il était une fois**, Madame Véronique Buslain, *antiquités et décoration*, Rue Léon Dekaise 8 B
- Madame Valérie Claes**, *meubles en carton*, rue du Blanc-Ry 153
- Philippe et Sophie Vandamme**, *jardin et chapeaux de leur fille Camille*, Tienne de Loche 6
- Madame Véronique Choppinet**, *sculpture*, Rue du Charnois 73





A Céroux et à Mousty

- Madame Pascale d'Oline**, peinture à l'ancienne, initiation adultes et enfants, avenue des Mélèzes 15
La Closerie, atelier de peinture sur porcelaine, Rue Nicaise 12
Madame Magali Lacroix, ateliers créatifs, scrapbooking, décoration, Rue Grand'Rue 45
Tour de Moriensart, visite guidée et **Mr Alexandre Dang** exposition des fleurs dansantes, Rue de Moriensart 13
Pépinière, Arboretum Le Try, Mr Dominique et Simon de Witte, **Les sculptures de Gigi Warny**, Rue du Puits 39
Confrérie des Vins de Fruits, Monsieur Michel Poncé, démonstration et dégustation, Rue du Puits 39
Madame Myriam Lapaille, dégustation de fromages et démonstration de fabrication, Rue du Puits 39
Monsieur J.J. Lacroix, peinture, sculpture et photographie, Rue du Puits 39
Madame Bénédicte Maréchal, jardin naturel et verger, pastels et aquarelles, rue du Culot 31 A
Eglise Notre-dame de Mousty, concert de la **Chorale la Badinerie**, rue de la Station 1
Domaine Provincial Bois des Rêves, Féria, Club d'Education Canine Scoubidou, démonstration, Allée du Bois des Rêves 1
Le Mouch'ti Brabançon, Ruches et parcours didactiques, Rucher du Bois des Rêves
Croix-Rouge, explication des services et démonstration, rue de Franquénies 10/3
Centre Equestre de Mousty, rue de Franquénies 36
Le Manoir de Morimont, chambres d'hôtes, jardin et **M^{me} Vivianne Hardy**, restauration de porcelaine Rue du Morimont 45

A Limelette et au Buston

- Fleur de Celle**, atelier floral, démonstration, Rue Charles Dubois 2 bte 4
Madame Patricia Biot, perles au chalumeau, Avenue Bourgaux 3
Madame Michelle Philippot, peinture, 90 Avenue Albert 1er
Mr Jean-Marie Denoncin et Mme Nicole Adam, jardin et modélisme aéronautique, Avenue Demolder 59
Madame Angeline Lauriente, jardin ouvert, Avenue Demolder 111
Nocturne au Bois du Buston, Etangs du Buston, Rue du Moulin à eau

A Louvain-la-Neuve

- Atelier de dessin de LLN**, Madame Dominique Bruyère, dessin, chemin du Hangar à Ballons 4
Bois de Lauzelle, Mr Jean-Claude Mangeot, Visite guidée, **Marche Nordique**, Mr Morisot, orée du bois, parking de Lauzelle
Atelier Théâtre Jean Vilar, visite guidée le dimanche, Rue du Sablon
Maison du Développement Durable, Place Agora 7
Laboratoire d'Etude d'œuvres d'art (UCL), Rue Cardinal Mercier 53
Musée de Louvain-la-Neuve, visites guidées et activités enfants, Place Blaise Pascal 1
Art-In-House, exposition d'un artiste professionnel, Rue du Bassinia 9
Atelier Colombin, Sophie Nève, modelage et sculpture, Cours de Bonne Espérance 3
Ferme du Biéreau, visite guidée le samedi, Avenue du Jardin Botanique
Clinique des Plantes (UCL), visite guidée, Croix du Sud 2 bte 3
Ateliers Horizons Pluriels, peinture, verre et vitrail, Place des Ondines 6
La Maison des Coccinelles, maison basse énergie, projet pédagogique, Rue Henri Michaux, 5
Complexe sportif du Blocry, Musée de la BD et initiation sportive de Yoseikan-Budo, Place des Sports 1
Piscines du Blocry, visite du centre d'épuration de l'eau, Rue du Castinia 1
Musée Hergé, visite guidée à l'extérieur du site, Parc du Jardin de la Source
Couliesses de l'Esplanade, visite guidée le samedi, **Philharmonie Royale Concordia**, concert le samedi, Place de l'Accueil 1
Les Secrets du Chef, atelier de démonstration, Rue Charlemagne 22
Madame Lou Hendryckx, peinture, atelier et exposition, Rue de la Citronnelle 9
Monsieur David Botero, ébénisterie et peinture, Champ Vallée 1
Gracq & Pro Vélo, Rue des wallons 35
Sunswitch, visite guidée, Centre Monnet, Avenue Jean Monnet 1
Centre A. De Marbaix, Rue Laid Burniat 30





16 et 17 mai de 10h à 18h

Les habitants de notre ville vous ouvrent leurs portes.

Un plan guide détaillant le programme complet sera à votre disposition dès la mi-avril aux deux points d'accueil :

Office du tourisme-Inforville
Galerie des Halles - 1348 Louvain-la-Neuve
010/47 47 47

Accueil de l'Espace Cœur de Ville 2
1340 Ottignies
010/43 78 11

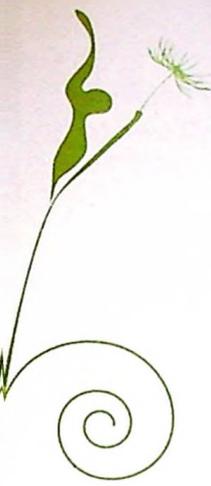
Un petit train touristique vous baladera gratuitement d'un coin à l'autre de la ville.

Profitez de ce week-end pour parcourir votre ville à vélo. Des itinéraires cyclables vous seront proposés sur le plan et Pro Vélo vous louera une bicyclette à moitié prix le samedi 16 mai à Louvain-la-Neuve.

Retrouvez le programme complet sur www.walloniebienvenue.be

**Vous désirez découvrir Ottignies-Louvain-la-Neuve.
Vous voulez la vivre intensément ?
Alors embarquez avec nous dans ce
"Wallonie Week-end Bienvenue" les 16 et 17 mai !**





**Les poubelles publiques :
seulement pour les petits déchets**

Les poubelles publiques faisant partie du mobilier urbain sont réservées aux menus déchets des usagers de la voie publique. Il est strictement défendu d'y déposer des petits sacs remplis de déchets ménagers.

**Et si on faisait tout
parler en fumée ?**

Il est interdit d'incinérer des déchets, que ce soit en plein air ou dans des bâtiments, au moyen d'appareils ou de procédés tels que poêles, feux ouverts, brûle-tout... à l'exception des déchets verts secs (et ce à plus de 100 m des habitations).

Des études ont montré que nos activités quotidiennes étaient à l'origine de la majorité des rejets de particules dans l'atmosphère. A première vue anodine, la combustion de végétaux participe - de manière importante - aux émissions de plusieurs polluants, certains cancérigènes.

Le brûlage, en association avec des déchets plastique, des bois traités... est encore plus toxique (sans compter la gêne pour le voisinage). Débarrassez-vous de vos déchets verts dans un parc à conteneurs (à Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Wavre...) ou réunissez les en fagots pour allumer votre feu.

**La propreté des
trottoirs ne tient qu'à vous**

Les propriétaires et/ou occupants d'un immeuble bâti ou non - et/ou ceux qui en ont la garde en vertu d'un mandat - doivent prendre toutes les mesures afin d'éviter que leur bien présente un danger pour la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques.

Tout riverain d'une voie publique - occupant, gérant, propriétaire ou gardien - est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagés devant la propriété qu'il occupe. Cela signifie donc que chacun doit broser son trottoir, le dégager en cas de neige ou de verglas et entretenir son terrain au moins une fois par an, avant le 15 juillet.

Daniel Kolad, agent de l'IBW, est désespéré : les environs du collecteur de l'IBW, en bordure de la Dyle, derrière La Palestre, sont régulièrement souillés. L'abandon de déchets est une infraction punissable : jusqu'à 250€ d'amende.

Comme Charlie Beldi, jetez vos mégots dans les cendriers ici à l'entrée de l'administration communale, à Ottignies!.



**On dit que ça porte
bonheur mais ...**

Les détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements herbeux ou non et trottoirs, ainsi que les espaces verts de détente tondu ou d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau. En outre, les responsables sont tenus de remettre, sans délai, les lieux en état de propreté.

La ville a installé plusieurs distributeurs de sacs :

- A Louvain-la-Neuve : rampe du Val, scavée du Point du Jour, Verte Voie, place de l'Equerre, rue M. Thiry ;
- A Ottignies : rue du Moulin, espace de la Cure, rue du Bauloy, rue du Tiernat ;
- A Limelette : fond de Bondry (4 distributeurs),

Si vous n'en bénéficiez pas dans votre zone, sachez que le règlement de police prévoit que tout accompagnateur d'animal est tenu de posséder, sur lui, le matériel nécessaire en vue de ramasser sur-le-champ les déjections. Vous pouvez aussi demander à la Ville de placer un distributeur de sacs dans votre quartier.

**Un cendrier
géant ?**

Il est défendu de détériorer, d'endommager ou de souiller volontairement la voie publique et les bâtiments. Jeter n'importe quoi dans les égouts ou sur la voie publique est totalement interdit ! Eteignez soigneusement vos mégots et déposez-les dans les cendriers placés devant certains commerces ou dans les poubelles publiques. Pour les huiles, graisses... le parc à conteneurs est à votre disposition.

**Une haie oui,
envahissante non**

Les arbres, haies, buissons et taillis doivent être tondu ou élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur

le domaine public ni ne gênent le passage et ne masquent la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur, ainsi que les dispositifs d'éclairage public.

Rien de plus gênant pour un piéton ou un cycliste que d'être entravé par une végétation un peu trop envahissante... ou pour un bus et un camion de collecte des poubelles, d'être entravé lors de chaque passage.

**Le trottoir appartient
à tous**

Il est interdit de déverser ou d'entreposer tout matériau de construction sur les trottoirs, les accotements ou la chaussée, comme d'y préparer du mortier. Le transport, la manipulation, le chargement, le déchargement ou le stationnement d'objets quelconques sur la voie publique doivent être effectués en prenant soin de ne pas incommoder les piétons (en les obligeant à quitter le trottoir, par exemple).

Aux abords des chantiers et des lieux d'exploitation, la voie publique sera nettoyée autant de fois qu'il sera nécessaire, afin d'éviter toute nuisance à la circulation des véhicules et des piétons.

L'intégralité du règlement de police peut être téléchargé sur le site internet de la Ville (<http://www.olln.be/fr/securite-prevention/rgp>), être obtenu auprès du service Juridique de la Ville (au Cœur de Ville, à Ottignies) ou au commissariat de police (rue du Monument, 54, à Ottignies)

Police :
010 / 42 08 60.

Service Environnement :
010 /42 05 60.



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste - sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu



L'ESCARGOT VOLANT

PRENDRE LE TEMPS DE GRANDIR
PRENDRE LE TEMPS DE DEVENIR PARENT

- Une librairie et un magasin de jouets pour TOUS les enfants de 0 à 6 ans, ainsi qu'une librairie pour les futurs et jeunes parents.
- Un espace racontages avec des **ANIMATIONS LECTURES GRATUITES** selon l'âge des enfants tous les mercredis de 15h à 16h.
Réservations :
veronique.panisi@hotmail.com et 0485/644 510
- Des informations, livres et jeux également pour les enfants et les adultes en situation de handicap.
- Ouvert uniquement le **mercredi de 11h à 17h** et le **samedi de 10h à 18h**.
2 Avenue Albert 1er à Limelette, à côté de la pharmacie de l'Europe, près de la Palestre.
PARKING GRATUIT

www.lescargotvolant.be

FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

**Incinération • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie**

Nouvelle adresse :

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. 010 41 42 91 - Fax 010 41 19 11
www.funerailliesdebroux.be

Un jardin à votre image

- Rêve d'eau de la piscine au bain d'oiseaux
- Un jardin sans entretien le plaisir sans les contraintes
- Un beau jardin dont vous profitez toute l'année
- La solution esthétique à vos problèmes techniques
- Un jardin écologique inscrit dans la gestion durable



éQuilibre
PAYSAGE

Berengere de Caumia Baillex
ARCHITECTE PAYSAGISTE

Rue des Gilles, 1
1348 Louvain-la-Neuve
Tel 010 45 54 63

GSM 0476 81 65 45

bdc@equilibrepaysage.be
www.equilibrepaysage.be

Conception personnalisée
de plans de jardins pour particuliers et entreprises

Ristournes communales

eau - électricité

1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

Ristournes sur l'eau uniquement

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date - il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage - à la gratuité de :

12 m ³ avec 3 enfants,	16 m ³ avec 4 enfants,
20 m ³ avec 5 enfants,	24 m ³ avec 6 enfants,
28 m ³ avec 7 enfants et plus.	

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procèdera directement au remboursement.

Les ressources prises en considération pour l'octroi de cet avantage sont pour 3 enfants à charge : 44.108,95 € nets imposables
 pour 4 enfants à charge : 48.417,29 €
 pour 5 enfants à charge : 52.725,64 €
 pour 6 enfants à charge : 57.033,99 €
 pour 7 enfants à charge et plus : 61.342,34 €

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2008, revenus 2007, à défaut copie de la déclaration de cet exercice ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage

2. RISTOURNES REVENUS MODESTES

Ristournes sur l'eau et l'électricité

Pour l'année 2009, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 euros sur la consommation d'eau et 31,00 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 14.624,70 € augmentée de 2.707,42 € par personne à charge ou cohabitante.

Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2008, revenus 2007, ou une preuve des ressources actuelles si le chef de ménage n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité ;

REMARQUES IMPORTANTES

1. La demande doit être remise en mains propres à un agent du service social ;
2. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;
3. Pour être valable, la déclaration certifiée, sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 15 juin 2009 au plus tard ;
4. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
5. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.

Merci de laisser le formulaire entier

**DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION
D'EAU-D'ELECTRICITE - REVENUS MODESTES
- FAMILLES NOMBREUSES - ANNEE 2009**

A rapporter à l'administration communale, Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies pour ce 15 juin au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération

Demander : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) le Numéro National
Rue N° Bte
Code postal N° compte bancaire

**A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES
pour la ristourne EAU - ELECTRICITE**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, **les revenus** bruts cumulés de **tous les membres repris dans la composition de ménage** ne dépassent pas 14.624,70 € augmentés de 2.707,42 € par personne à charge ou cohabitante

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE - IMPOSITION 2008 - REV. 2007 OU UNE PREUVE DE VOS REVENUS ACTUELS
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
- 3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE.
- 4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE
- 5) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU

A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessus font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom Prénom

Date de naissance

- 1.....
- 2.....
- 3.....
- 4.....
- 5.....
- 6 et plus

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE - IMPOSITION 2008 - REV. 2007, À DEFAULT, COPIE DE LA DECLARATION DE CET EXERC.
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS + DE 18 ANS
- 3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE
- 4) COPIE DERN. FACT. DE L'IECBW OU DECOMPTE DES CHARGES DU SYNDIC

Ce document et les annexes sont à remettre en mains propres à un agent du service Social, Espace Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le lundi 15 juin 2009 au plus tard (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 h et les samedis 9, 16, 23, 30 mai et 6 juin 2009 de 9 à 11 h). Tout dossier incomplet sera refusé.
Renseignements complémentaires : 010/42 05 80.

Les *petites briques* feront la grande école

L'ASBL Escalpade réitère son « opération briques », pour financer la construction d'une école secondaire d'enseignement spécialisé de type 4 à Louvain-la-Neuve.

A la rentrée prochaine, plusieurs enfants scolarisés en primaire à l'Escalpade - école d'enseignement spécialisé de type 4 (pour enfants atteints d'un handicap moteur d'origine cérébrale), située à côté de la ferme équestre de Louvain-la-Neuve, dans le quartier des Bruyères - vont relever le défi de s'attaquer au secondaire. « *Mais dans quelle école ?* », s'interrogent leurs parents.



Victor et ses copains iront à l'école secondaire à Louvain-la-Neuve, grâce à votre générosité.

« *Il existe bien la Cime à Genval, mais elle ne concerne que la forme 3, et partiellement la forme 2 du type 4* », constate Philippe Crepin, président de l'ASBL Escalpade.

Les parents ont donc décidé de se lancer dans la construction d'une nouvelle école secondaire, qui couvrira les formes 4 et 2 ou 1 du type 4, dans le prolongement de l'école maternelle et primaire actuelle (côté avenue des Arts). L'extension comportera entre 1600 et 1700 m², pour accueillir 5 ou 6 classes pour le secondaire et 2 classes pour le fondamental.

« *L'école maternelle et primaire (800 m²) a une capacité d'accueil de 40 enfants, or ils sont 52 à la fréquenter aujourd'hui... nous avons dû installer des classes préfabriquées sur le parking !* »

Les travaux commenceront cet été, pour une ouverture espérée fin 2010. En

attendant, l'école secondaire ouvrira ses portes avec une vingtaine d'élèves, dès septembre prochain, dans des locaux provisoires à proximité de Louvain-la-Neuve. Le Pouvoir Organisateur en sera l'École Escalade, qui a déjà permis la création de l'école fondamentale en 1999. La procédure d'accord par la Communauté française est en cours.

3 pralines dans une brique

Les parents n'en sont pas à leur coup d'essai. C'est déjà eux qui ont financé la construction de l'école maternelle et primaire ouverte en septembre 2005, grâce à la solidarité du grand public, de services clubs, de fondations et d'entreprises sensibles à la cause des enfants handicapés. A l'époque, la vente de briques symboliques (mini ballotins de pralines) avait permis de récolter 165.000€.

La vente des briques gourmandes est donc relancée, dans de nombreux commerces de la région (la liste est disponible sur le site internet de l'école). Chaque ballotin comporte trois pralines (au lieu de deux lors de la récolte précédente !), pour le prix de 5€. Les briques sont accompagnées d'une brochure explicative, sous la forme d'une bande dessinée, pour expliquer le projet aux plus jeunes.

« *Les entreprises peuvent aussi acquérir des briques plus grosses : 250gr au prix de 25€ ou 500 gr au prix de 40€* », annonce Diane Lhoest, secrétaire générale de l'ASBL Escalpade. « *Nous espérons vendre entre 20.000 et 25.000 briques.* »

C'est que la construction du nouveau bâtiment est évaluée à 2 millions d'euros, alors que l'ASBL des parents ne dispose que de la moitié! Toutes les propositions d'aide sont les bienvenues. Pour la construction de l'école maternelle et primaire, un entrepreneur du Brabant wallon a réalisé gratuitement les aménagements extérieurs... ■

Renseignements : www.escalpade.be

Deux concerts *au profit* *du Renivaux*

L'ASBL « Le Renivaux » souhaite aménager un espace « snoezelen » au rez-de-chaussée de son bâtiment. Quelque 100.000€ sont nécessaires.

Après la construction d'une extension et une série d'aménagements terminés en 2006 (installation d'un ascenseur, d'une cuisine professionnelle, d'une salle de bains avec du matériel adapté, d'un local d'activités et d'une salle polyvalente), l'ASBL « Le Renivaux » - service résidentiel pour adultes handicapés mentaux profonds, situé au n°25A de la rue de Renivaux, à Ottignies - envisage d'aménager un espace « snoezelen » au rez-de-chaussée de son bâtiment. Un local de ce type existe déjà, mais il est trop petit et il y a de l'humidité sur les murs...

« Matelas d'eau, jeux de lumière, musique...l'objectif est de proposer à nos résidents valides de profiter d'un lieu de détente, de confort et de sécurité, en leur permettant de faire l'expérience de diverses stimulations sensorielles, à leur rythme », explique Maurice Destrée, directeur du Renivaux. *« L'embellissement des lieux de vie améliorera également le bien-être au travail de nos 32 membres du personnel. »*

Le projet dépasse les 100.000€ et pour pouvoir le concrétiser, l'ASBL recherche des fonds ! En sollicitant divers sponsors et en organisant un concert de « La chorale des concerts de Tourinnes-la-Grosse », le 5 juin, à 20h30, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Wavre et le 7 juin, à 17h, à l'église Saint-Georges de Grez-Doiceau. Au programme : L'Allegro, il Penserose ed il Moderato de Haendel, pour solistes, chœur et orchestre. PAF : 25 €, 15 € et 10 €.

Agés de 21 à 42 ans

Créé en 1975, le Renivaux a d'abord hébergé des enfants. En 1994, il s'est



Le Renivaux.

reconverti en service résidentiel pour adultes handicapés, pour permettre aux enfants devenus grands de ne pas être déracinés par un transfert dans un autre home agréé pour adultes. Il accueille actuellement 22 personnes, hommes et dames, âgées de 21 à 42 ans.

« La plupart de nos résidents viennent de Bruxelles et de Mons. Trois d'entre eux sont domiciliés chez nous, parce qu'ils ont perdu leurs parents. »

Les résidents sont répartis sur deux niveaux de vie : les valides au rez-de-chaussée et les polyhandicapés à l'étage. Ils participent régulièrement à des activités à l'extérieur : promenade au marché d'Ottignies le vendredi matin, activité ludique au Complexe sportif de Blocry, piscine au Christ-Roi et au Centre Arethuse, hypothérapie à la ferme équestre de Louvain-la-Neuve... mais aussi des séjours à la mer et dans les Ardennes.

« Ils apprécient le contact avec le monde extérieur », constate Maurice Destrée. *« C'est la raison pour laquelle nous sommes toujours à la recherche de bénévoles disposés à aider nos éducateurs à l'occasion des sorties... »* ■

Renseignements : 010/ 41 76 84.

Les Epis de Blé

L'ASBL « Les Epis de Blé » vous invite à son groupe de parole pour les proches de patients atteints de cancer, les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14 à 15h30 ou de 17 à 18h, à la Fondation Wallonne de Louvain-la-Neuve (1, rue de la Gare). PAF : 15€/ 8€ (pensionnés et chômeurs).

Inscriptions : 0476 / 66 46 31.



Subside aux associations

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville vous propose de soutenir financièrement votre travail pour peu que vous introduisiez une demande de subsides. Des critères d'attribution qualitatifs et quantitatifs définis par le Conseil communal en déterminent l'importance.

Si vous faites partie d'une association à caractère social, demandez le formulaire au service Affaires sociales :
010 / 42 05 82 ou verraghenep@olln.be

Le formulaire de demande, complété, doit parvenir au service Affaires sociales, Cœur de Ville, 2, à Ottignies, au plus tard le 15 mai. ■

L'intergénérationnel, pour qui, pour quoi ?

L'échevine en charge de la Famille, des Aînés et de la Petite enfance Cécile Lecharlier vous invite (citoyens, représentants d'associations...) à une rencontre « L'intergénérationnel, pour qui, pour quoi ? », le vendredi 24 avril, de 14 à 16h30, au 4^e étage du bâtiment de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.

Le concept « d'intergénérationnel » englobe l'ensemble des actions favorisant les relations entre les différentes classes d'âge. Bon nombre d'associations et de citoyens à titre individuel pratiquent, souvent sans en avoir pleinement conscience, des actions basées sur la solidarité et l'amélioration

des relations entre générations. Ces actions touchent tous les domaines de la vie courante : logement, emploi, éducation, mobilité, santé, action sociale, politique locale et nationale...

Le but de cette réunion est de permettre aux uns et aux autres de se rencontrer afin de mieux faire connaître leurs projets et ainsi d'établir un état des lieux de ce qui se fait déjà, de susciter des collaborations ponctuelles et d'envisager une activité d'envergure en 2010. ■

Renseignements et inscriptions:
010/ 42 05 87 ou 010/ 43 78 52.

Bricoleurs malins à votre service

L'IDESS (Initiatives de Développement de l'Emploi dans le secteur des Services de proximité à finalité Sociale) « Abc Tremplin » ASBL - pour laquelle Ville, Forem et Région wallonne sont partenaires - est agréée par la Région wallonne afin d'offrir des services de proximité aux particuliers : petits travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement de l'habitat ; aménagement et entretien des espaces verts. Elle a son siège d'exploitation au n°10 de la rue de la station, à Mousty et son siège social à Braine l'Alleud.

Ses objectifs ? Créer de l'emploi et ren-

forcer la cohésion sociale ; rencontrer les besoins des personnes physiques qui demandent des petits travaux de trop faible importance pour intéresser les professionnels du secteur privé.

Les particuliers peuvent en bénéficier pour un tarif de 10,89 € TVAC/heure [sous réserve de certaines conditions de revenus], 10 fois par an ou l'équivalent de 75 h/an. ■

Contact : 0485 / 33 99 19 ; permanence de 9 à 12h au 02 / 386 00 19.
Renseignements : www.abctremplin.be

Fête Kiwanis des Enfants

Le club Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville participe à la Fête Kiwanis des Enfants organisée le 26 avril, de 10 à 18h, au Parc à Mitrailles de Court-Saint-Etienne (19, av. des Combattants).

De nombreuses animations sont prévues pour les enfants à partir de 6 ans: circuit de quads, manège forain, conteur, château gonflable, clown, lâcher de ballons, Ecole du cirque, manège de poneys, jeux de bois, pêche aux canards, grimage...

PAF : 2€ (entrée + 2 tickets de 0.50€), gratuit pour les enfants de moins de 1 mètre. Certaines animations sont proposées pour un prix allant de 0.50€ à 2€. En participant à cette fête, vous soutiendrez les actions Kiwanis en faveur des enfants moins favorisés. ■

Renseignements: 071 / 94 14 81.

D'UN MUR A L'AUTRE



Peintures naturelles:
vente-conseil



Déco saine et protection durable sur vos murs et plafonds, menuiseries intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAI PEINTURES NATURELLES



Liège de sol, parquets, planchers



BEECK PEINTURES MINÉRALES
Peinture de façades: point-conseil des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
Tél.: 010 62 01 64

Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.



VITRERIE

Glaverbel – St Roch – St Gobain
Réparations – Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérviaux 1a – 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97

Nouvelle

Hyundai

i20

Elle va compter pour vous.

Motorisations



- Motorisations essence: 1.2i (78 cv) - 1.4i (100 cv)
- Motorisations diesel: 1.4 CRDi (75 et 90 cv) - 1.6 CRDi (128 cv)

Sécurité



- ESP, Traction Control System, ABS et 6 airbags sur toutes les versions!

Équipements



- 3 niveaux d'équipements: Comfort, Lounge, Style. Profitez sur la Lounge du "1-Pack" à des conditions avantageuses.

Il y a déjà une i20 STC (3 portes)
à partir de € 11.599

Conditions de financement
exceptionnelles pour le lancement

Consommation moyenne min/max (l/100km): 4,4 – 6,4. Emission CO₂ min/max (g/km): 118 – 152. A.R. 19/03/2004: www.hyundai.be

HYUNDAI www.hyundai.be

Découvrez la nouvelle i20 dans notre showroom

Ets Halluent sprl 112B Route Nationale 4 – 1348 Louvain-la-Neuve – Tél. : 010 45 53 62

Drive your way

Embellissez votre quartier

Vous l'avez lu dans le BCO de février : notre Ville a reçu un très beau bulletin (trois fleurs) de la Province, dans le cadre de sa campagne florale. Ce bulletin pourrait encore être plus beau si vous contribuez collectivement à embellir votre quartier.

Collectivement, c'est-à-dire que le projet devrait émaner d'un groupe de personnes ou d'une association. L'an dernier, la Ville a lancé sa première opération campagne florale collective et retenu un projet de plantation d'herbes aromatiques au Bauloy.

Les critères

La Ville soutiendra (par l'octroi d'un petit budget pour la réalisation de l'aménagement proposé) tout projet qui remplit les conditions suivantes :

- le projet peut concerner les jardins d'accueil de plusieurs maisons, mitoyennes ou proches, un terrain public ou un terrain dont la vocation ne semble pas définie ;

- idéalement, le projet doit réunir des jeunes et des moins jeunes ;
- le projet doit permettre d'embellir un espace d'une manière pérenne (le projet doit être géré par les riverains) ;
- le projet doit plutôt favoriser les espèces indigènes, une gestion écologique et durable ou mettre le patrimoine naturel en valeur ;
- le projet doit avoir l'aval du propriétaire.

Une idée ? Décrivez-nous votre projet !

- faites un plan ;
- décrivez ce qu'il y a actuellement sur l'espace considéré ;
- détaillez comment le projet va améliorer l'accueil dans le quartier.

Envoyez votre candidature au service Environnement, av. de Veszprem, 5, à 1340 Ottignies. ■

Renseignements : 010 / 42 05 60.

Prime au compostage

Depuis 1996, la Ville octroie une prime de 25 € pour l'achat d'une compostière. Déduction faite de ce subside communal, une compostière ne vous coûtera qu'environ 25 € et vous permettra d'épargner de nombreux sacs poubelles, de valoriser une partie intéressante de vos déchets et donc de participer activement à l'amélioration de l'environnement.

Lancez-vous ! Des brochures intéressantes vous permettent de faire vos premiers pas. Vous pouvez les télécharger sur le site internet de la Région wallonne (http://environnement.wallonie.be/publi/education/guide_compostage.pdf) ou les demander au service Environnement de la Ville : 010/ 42 05 66.

N'oubliez pas qu'il est interdit de stocker des déchets qui nuisent à la propreté ou constituent un danger pour l'environnement, des déchets verts ou des composts à moins de cinq mètres des cours d'eau.

Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées en tas ficelés (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie) devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

- Semaine du 14 avril: Ottignies
- Semaine du 20 avril: Limelette
- Semaine du 27 avril: Céroux-Mousty
- Semaine du 4 mai: Louvain-la-Neuve

Clôture des inscriptions le 10 avril : 010 / 42 05 72, 010 / 42 05 66 ou 010 / 42 05 60.

Balades du bourgmestre

Pas de bal, mais deux balades ! Comme chaque année, le bourgmestre Jean-Luc Roland vous invite à deux balades dans le bois de Lauzelle, guidées par le garde forestier Jean-Claude Mangeot. La première aura lieu le dimanche 26 avril, sur le thème « La forêt nourricière ». Départ à 9h30 au lieu dit « Barrière du Notaire » (parking « malin » le long du boulevard de Lauzelle). Durée : 2h. Les enfants intéressés sont les bienvenus. L'accès est gratuit mais il faut s'inscrire au 010 / 42 05 80. La seconde balade sera organisée cet automne.

Une fresque pour illustrer le développement durable

Ravis, les jeunes participants de l'« Atelier fresque parfait ». Le 25 février, à l'issue du stage organisé au Bois del Terre, leurs parents et le bourgmestre Jean-Luc Roland sont venus admirer la qualité de leurs dessins sur le thème du développement durable. La fresque est exposée à la Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve, jusque fin avril.

Seize enfants âgés de 8 à 15 ans ont participé, les 24 et 25 février, à l'« Atelier fresque parfait » organisé dans les locaux de l'habitat groupé Bois del Terre, au Blanc-Ry (Ottignies). Avec l'architecte, pédagogue et plasticienne stéphanoise Carine Jacques, ils ont réalisé une fresque illustrant les efforts que les habitants, entreprises et associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve font au quotidien pour prendre soin d'eux-mêmes, des autres et de la planète.

« Ils ont d'abord analysé les résultats de l'enquête menée par le Conseil d'Évaluation et de Suivi du Développement Durable (CESDD) auprès des signataires de la Charte d'engagement pour le développement durable », explique Stéphane Vanden Eede, pour le CESDD. « La moitié des signataires - une soixantaine - nous ont communiqué quelque 500 gestes et projets qu'ils concrétisent en matière de développement durable. Nous les avons classés en 12 thématiques et les enfants ont illustré les actions qui leur parlaient le plus. »

A la manière du peintre Alechinsky, la fresque comporte un dessin central - le plan d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - et une série de petits dessins marginaux. Les stagiaires ont travaillé plusieurs techniques : acrylique, pastel, crayon et brou de noix.

Gros pulls et covoiturage

« J'adore dessiner, mais certaines actions n'étaient vraiment pas faciles à illustrer », explique Joséphine Grevisse, 10 ans, de Lauzelle. « J'ai retenu la « journée gros pulls » et dessiné un fil avec du linge qui sèche dehors. Nous avons reçu la visite de la responsable de la Petite Maison Blanche de Louvain-la-Neuve, qui nous a raconté comment elle accueille les personnes en difficulté. J'ai représenté sa maison, avec beaucoup de monde autour d'une table. »

Catherine Dailliet, 10 ans, d'Orbais, a illustré la solidarité entre les générations et l'amitié entre valides et moins valides.



Elle a aussi imaginé une passerelle entre la ville et la campagne... très symbolique à Ottignies-Louvain-la-Neuve. « La ville ne doit pas manger la campagne en construisant trop d'immeubles », insiste la demoiselle.

Les participants de l'« Atelier fresque parfait » présentent leur travail à leurs parents et au bourgmestre Jean-Luc Roland.

Les garçons ont dessiné des bus et des trains ! « Avec le covoiturage et l'autostop, c'est beaucoup mieux pour polluer moins », s'exclame Joaquin Cademartori, 15 ans, du Biereau. Thiméon Lepers, 8 ans, d'Ottignies, a le t-shirt aussi bleu que la Dyle de la fresque ! Il rêve d'une voiture à panneaux solaires qui pourrait rouler infiniment longtemps.

Exposée à Louvain-la-Neuve

La fresque est exposée à la Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve (place Agora) jusque fin avril, à côté de douze affiches calligraphiées reprenant les thématiques dans lesquelles les 500 actions des signataires de la Charte d'engagement pour le développement durable ont été classées. Une version dupliquée de cette exposition circulera un peu partout dans la ville, chez les signataires qui le souhaitent, pour être vue par un maximum d'habitants et visiteurs.

« Nous avons opté pour des affiches calligraphiées, dans la logique du développement durable », annonce Stéphane Vanden Eede. « Il eut été beaucoup plus rapide de les mettre en page à l'aide de l'ordinateur... mais le développement durable, n'est-ce pas de réinvestir un peu plus de temps dans les actes qu'on accomplit au quotidien ? » ■

POLLUEZ MOINS, PAYEZ MOINS.



-15%* ET €1000**
DE REMISE GOUVERNEMENTALE SUR
TWINGO dCi 85

Renault
eco2

Grâce à son tout nouveau moteur dCi 85 qui consomme en moyenne 4l/100Km et ne rejette que 104g de CO₂, Renault Twingo associe maintenant performance et respect de l'environnement.



* Réduction fédérale légale, valable pour les particuliers à l'achat d'un véhicule émettant moins de 105g CO₂/km. ** Prime de la Région Wallonne valable pour les particuliers résidant en Wallonie à l'achat d'un véhicule émettant moins de 105g CO₂/km. Plus d'informations sur <http://fiscalite.wallonie.be> Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be.

RENARD  **fils**
DEPUIS 1953

www.renardetfils.be

Avenue du Comte G. d'Ursel, 38
1390 Grez-Doiceau
010/84.11.57

Avenue Provinciale, 51
1341 Ottignies
010/62.04.00

5 x 2 places à gagner !

L'Atelier Théâtre Jean Vilar programme « Mon Petit Soldat », de Polly Stenham, mis en scène par Tanya Lopert, du 21 au 24 avril, au théâtre Blocry. Interpellant !

« Mia a 15 ans. Son environnement familial n'est pas rose (...). Mia passe l'année scolaire au pensionnat, où ses fréquentations douteuses l'entraînent dans des manifestations de violence vis-à-vis de ses camarades plus jeunes. Un bizutage nocturne qui tourne mal va cristalliser le malaise régnant entre tous les protagonistes de ce drame actuel ... ».

« Mon Petit Soldat », la dernière « grosse » création de la saison du Vilar, est la première création en langue française au niveau mondial de sa version anglaise originale « That Face ». Une pièce intense, rythmée, servie par d'excellents comédiens.

Décrivez-nous votre quartier

L'Atelier Théâtre Jean Vilar offre 5x2 places aux habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve lecteurs du Bulletin communal, pour la représentation du jeudi 23 avril à 19h30. Pour avoir une chance de les remporter, décrivez-nous votre quartier (son ambiance, ses figures connues...). Les auteurs des cinq messages (textes, poésies, dessins...) les plus beaux, originaux, drôles, émouvants... seront nos gagnants. Nous les préviendrons par téléphone. Leurs messages seront publiés dans le Bulletin communal à paraître le 5 juin 2009.

Faites-nous parvenir vos textes, poésies, dessins... avant le 15 avril à l'adresse suivante : Concours « Mon Petit Soldat », rédaction du Bulletin communal, 35, av. des Combattants, à 1340 Ottignies. Vous

pouvez aussi les déposer à l'accueil de l'administration communale (2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies). N'oubliez pas de mentionner vos nom, prénom, adresse et le numéro de téléphone auquel il est possible de vous joindre pendant la journée. ■

Retrouvez l'agenda des spectacles dans La Boussole, le périodique bimestriel du Centre culturel, ainsi que sur les sites www.poleculturel.be, www.atjv.be, www.aulamagna.be, www.fermedubiereau.be



40 ans : livre anniversaire

L'Atelier Théâtre Jean Vilar éditera un livre anniversaire à l'occasion des 40 ans de l'Atelier théâtral. Il sera vendu au prix de 40 € (en prévente à l'Atelier jusqu'à la parution prévue le 1^{er} mai : 20€ + 5€ de frais de port).

En première partie, le livre propose des repères chronologiques : vie d'Armand Delcampe et grands moments de l'histoire de l'Atelier : le théâtre universitaire, la fondation de l'Atelier à Leuven, le déménagement à Louvain-la-Neuve, la création de la Ferme de Blocry, Avignon, l'ouverture du Vilar... La seconde partie est consacrée à la mise en évidence de spectacles accueillis ou créés dans la maison.

Renseignements : 010 / 47 07 00.

Nouvelles saisons

La présentation de la saison 2009-2010 du Vilar est programmée le 11 mai, à 19h; celle du Centre culturel, le 19 mai, à 19h. Bienvenue à tous, entrée gratuite.

Renseignements :
Vilar : 0800 25 325 (numéro gratuit)
Centre culturel : 010/41 44 35



Chanter ailleurs que dans la salle de bains ?

« Phoneomen » recherche des ténors légers, ténors, barytons et basses. Le Chœur de Clerlande, lui, recherche des ténors. Avis aux amateurs !

L'ensemble vocal polyphonique pour voix d'hommes « Phoneomen » recherche des ténors légers, ténors, barytons et basses.

L'ensemble possède une expérience de travail polyphonique pour voix égales masculines : exploration de compositions de la Renaissance, étude des ports de voix du jodle, travail vocal sur des œuvres de Schubert, Cherubini, Dvorak, découverte d'œuvres contemporaines d'Arvo Part et Kurt Weill... La direction artistique est confiée à Daniel Lipnik.

Les prochaines répétitions auront lieu les 13 avril (toute la journée), 26 avril, 24 mai et 28 juin, de 14 à 18h, dans les locaux du Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve.

Les sessions alterneront travail par pupitre et travail polyphonique.

Coachés par des solistes professionnels (Koen Vereertbrugghen, Dick Vandaele, Conor Biggs, Roel Willems, Bernard Demaet, Daniel Lipnik), pédagogues de la voix, les ateliers par pupitre visent à installer la couleur et les spécificités techniques propres au type de voix.

Les ateliers polyphoniques cherchent à construire un son d'ensemble performant. Dans un chœur, la somme des aptitudes vocales consiste à harmoniser les pupitres pour produire un son expressif et tonique.

Le but premier n'est pas de faire des performances à court terme mais bien de former un ensemble qui se distinguera par son excellence et par la qualité émotionnelle de ses interprétations. Le directeur artistique a pour objectif lointain l'interprétation du Requiem de Cherubini pour chœur d'hommes et orchestre symphonique ainsi qu'un programme d'œuvres orthodoxes a cappella.

Une cotisation (environ 5 €/heure) est demandée pour couvrir les frais d'honoraires des coaches et du directeur artistique.

Renseignements : 0475 / 42 74 96,
0479 / 32 65 78 ou 010 / 45 01 76.
www.choeurdhommesphoneomen.org

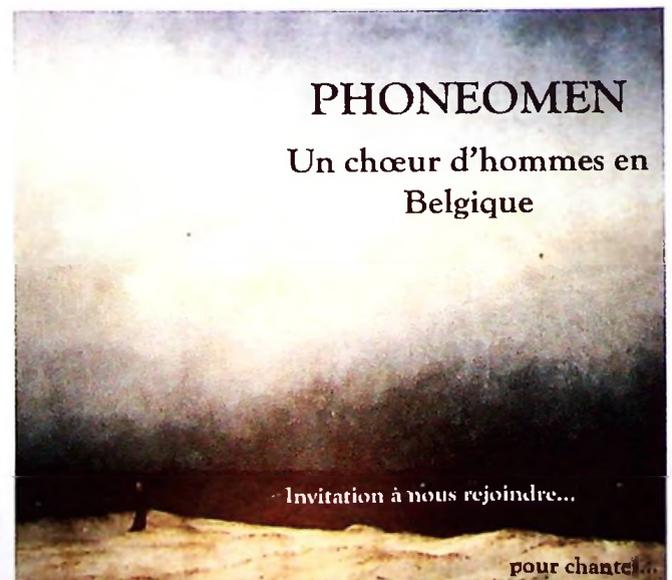
Le Chœur de Clerlande

Le Chœur de Clerlande, lui, recrute des ténors. Sont les bienvenues, les personnes qui ont des bases suffisantes en solfège, qui ont de préférence un peu l'expérience du chant choral... et qui s'engagent à participer aux répétitions avec régularité. La direction musicale est confiée à Philippe Mercier. Les répétitions se déroulent le lundi à l'auditoire Sciences 10 (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve), de 19h45 à 20h45 par pupitre séparé et de 20h45 à 22h30 tous ensemble. D'autres répétitions, en petit groupe, se déroulent le jeudi, de 12h45 à 14h30, à la Salle «Musi» (au-dessus du Musée de Louvain-la-Neuve, place Blaise Pascal) ■

Au programme en 2009/2010 :

- le 21 avril 2009 : le Requiem de W.A. Mozart, avec l'OSEL (Orchestre Symphonique des Etudiants de Louvain-la-Neuve).
- le 6 juin 2009 : le Requiem de W.A. Mozart à l'église de la Madeleine à Paris.
- le 22 août 2009 : le Gloria de Vivaldi à l'occasion de la Nuit musicale de Beloeil.
- le 22 mars 2010 : la Passion selon St Jean de J.S. Bach pour célébrer le 325^e anniversaire de la naissance du compositeur.

Renseignements : 010 / 47 48 74,
0475 / 91 34 18, 010 / 41 14 03
www.choeur-clerlande.be



**Vous cherchez des entreprises
pour vos travaux ?...**

Votre agence sur
Ottignies - Louvain la Neuve

Tél: 0473/51 23 81

**...illico
les a trouvées
pour vous !**



APPEL GRATUIT 0800 20 140 www.illico-travaux.be

TOUSTRAVAUXHABITAT



N° 1 du Courtage en travaux

**ILS NE FONT PAS
QUE DE LA DÉCORATION !**



Pour vous accueillir dans une ambiance de fêtes, la Ville organise chaque année un concours de décorations de Noël.
Si nos cinq champions de la décoration ont gagné le concours, ce n'est bien sûr pas leur occupation première...
Faisons mieux connaissance :

Coiffeur «Les Stylistes»

Mr Rousseau
Avenue des Combattants 100
Ottignies
Tél. : 010 41 69 02

Orchiflor

Mr Vandermaten
Centre commercial
du Douaire - Ottignies
Tél. : 010 41 98 90



Café La Galoute

Mr Renardy
Rue Rabelais 23
Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 45 13 81



Le Petit Bouquiner

Mr Ramboux
Rue des Fusillés 2 - Ottignies
Tél. : 010 41 75 30



Boulangerie « Chez Françoise »

Mme Eloy
Avenue Reine Astrid 9 - Ottignies
Tél. : 010 41 52 82



Plus de 10.000 œufs à chasser !

A l'initiative de l'échevin des Fêtes et de la Jeunesse Benoît Jacob, la Ville organise une grande chasse aux œufs, le samedi 11 avril, à 15h précises, à la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies) pour les enfants de 3 à 8 ans. Une zone particulière sera réservée aux petits de 3 et 4 ans afin qu'ils puissent y participer en toute sécurité.

Le niveau -2 du parking du Cœur de Ville, habituellement réservé au personnel de l'administration communale, sera exceptionnellement mis à la disposition des participants, dès 14h (entrée via l'avenue du Douaire, en face du parking Colruyt). ■

Renseignements : 010 / 43 78 68.

Concert pour les Aventuriers

« Les Aventuriers » - section d'Altéo (ex-ACIH, Association Chrétienne pour les Invalides et Handicapés) de Louvain-la-Neuve, qui regroupe des jeunes qui organisent des activités par et pour les personnes handicapées, ouvertes à tous - programment un concert, le samedi 18 avril, dès 19h30, dans l'ancienne écurie de la Ferme du Biéreau (avenue du Jardin botanique, à Louvain-la-Neuve), pour récolter des fonds qui serviront à financer un voyage à Barcelone. Le but de ce voyage est de tester la mobilité de la ville pour les personnes handicapées. A l'affiche : Pignition (Powerpop / rock / metal), Splatcats (pop / rock) et DrVoy (Rock). La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite. ■

PAF : 6€/4€ en prévente (Night & Day).

Renseignements : 0498/ 20 98 96

Samedi 11 avril 2009 à Ottignies

Grande chasse aux 10000 œufs

à la ferme du Douaire à 15h
pour les enfants de 3 à 8 ans

DU 4 AU 18 AVRIL

Chez les commerçants participants qui affichent ce logo

GRAND CONCOURS

DES COMMERÇANTS D'OTTIGNIES
NOMBREUX BILLETS À GRATTER OFFERTS

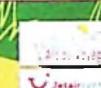
- 7 HUIFS POUR 2 PERSONNES EN CRETE*
- 1 CONSOLE WII
- LE JEU WII FIT + ACCESSOIRES
- NOMBREUX BONS D'ACHAT
- BOUQUETS DE FLEURS
- ET BEAUCOUP D'AUTRES SUPERBES LOTS

A GAGNER !

en plus gagnable à l'achat de produits à la ferme (1 billet par produit acheté) (limité à 10 billets par enfant)






Voisins en fête

La Fête des Voisins se déroulera du 29 mai au 7 juin à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Pour obtenir conseils et outils de communication participez à la séance d'information, le 20 avril, à 19h, au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants). ■

Renseignements :
010 / 42 13 01
ou www.poleculturel.be (rubriques «participez», «fête des voisins»).

La Plaine des Coquerées a *25 ans*

La Plaine des Coquerées fête ses 25 ans.

Au programme :

Le jeudi 21 mai :

- à 9h30 : challenge Sportif, en collaboration avec La Chaloupe, la Régie de Quartier et la Cellule de développement communautaire de la Ville ;
- 18h : mini-foot, finale du championnat du Botroul del Brabant Wallon.

Le samedi 23 mai

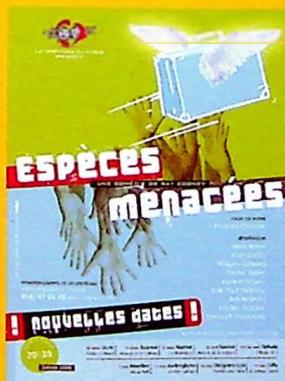
Cérémonie protocolaire à 17h30, suivie d'un souper à 18h30 et du concert de Decibrel à 20h. Les bénéficiaires iront à un projet mis sur pied par La Chaloupe, la Régie de Quartier et la Cellule de développement communautaire. ■

Renseignements : 010 / 61 15 25.

Les cardiologues ont du cœur

La Compagnie du Cœur - troupe de théâtre amateur formée de cardiologues (dont l'Ottintois Thierry Muller), de chirurgiens et de leurs acolytes - jouera « Espèces menacées », de Ray Cooney (dans une adaptation de Gérard Jugnot), le 15 mai, à 20h30, au théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve, au profit de deux associations ottintoises (Entraide de Blocry et Espérance Revivre au Congo).

Il s'agit déjà de la 8^e pièce présentée par la troupe, laquelle arpente les théâtres wallons et bruxellois depuis plus de 10 ans, au rythme d'une tournée tous les 2 ans. Tous les bénéfices des représentations sont à chaque fois versés à diverses associations caritatives. ■



PAF : 12,50€/7€ (étudiants).
Réservations : 010 / 41 04 48 (entre 12h30 et 14h).

Renseignements :
www.compagnieducoeur.be

Les Comédiens du Petit-Ry ont 25 ans !

Pour fêter les 25 ans de leur troupe, fondée en 1984 par Guy Sedran et Michelle Alaïme, les Comédiens du Petit-Ry présentent « Tailleur pour dames », pièce de Georges Feydeau mise en scène par Claude Vignot, les vendredis 8 et 15 mai à 20h15, le samedi 16 mai à 20h15 et le dimanche 17 mai à 15h15, à l'école St Pie X (rue St Pie X) du Petit-Ry (Ottignies).

Avec: Guy Sedran, Cathy Testelmans, Yves Demolder, Philippe Devos, Laure Destercke, Anne-Françoise Goffin, Bernard Ghekière, Dominique Debelder, Marcelle van Eyll et Anne-Laure Furnelle.

PAF : 10€/8€ (seniors et juniors).



Réservations: 010 41 86 73 (soir) ou www.comediens-petitry.be

La saison des brocantes

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer !

Le 17 mai Mousty, rue des Tulipes et avenue des Muguets

Renseignements : 010 / 61 54 56

Le 21 mai Mousty, rue de Spangen

Renseignements : 010 / 61 48 92

Le 31 mai Limelette, avenue Georgin

Renseignements : 010 / 41 42 73

Le 1^{er} juin Céroux, place communale

Renseignements : 010 / 61 51 68

Le 28 juin Limelette, Buston

Renseignements : 0497 / 20 70 65

Le 9 août Limelette, La Dyle (ex - La Palestre)

Renseignements : 0477 / 46 57 08

Le 15 août Ottignies, quartier de La Croix

Renseignements : 010 / 41 59 08

Le 30 août Limelette, clos des Mésanges

Renseignements : 010 / 41 76 79

Le 20 septembre Centre d'Ottignies, dans le cadre des Fêtes de Wallonie

Renseignements : 010 / 43 78 17



TV Com a déménagé



L'équipe de TV Com.

Nouveau studio, nouvel équipement... Après plusieurs années d'attente, TV Com dispose enfin d'une infrastructure adaptée à son activité, au n°10 de la rue de la Station, à Mousty.

La télévision locale du Brabant wallon TV Com a quitté ses locaux vétustes de la chaussée de La Croix, à Ottignies, pour s'installer dans un environnement moderne et confortable, sur le site de l'ancienne mégisserie de Mousty. L'inauguration du nouveau studio et du nouvel équipement a eu lieu le 21 janvier, en présence de la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel Fadila Laanan et de nombreux invités.

Les quelque 27 employés de la télévision – journalistes, cameramen, réalisateurs, techniciens, monteurs, administratifs – disposent désormais d'une régie très ergonomique, quatre cellules de montage « news », une cellule graphique, un local de maquillage, une pièce pour les invités et leurs accompagnants, des locaux techniques et administratifs... Le petit studio « JT » de 25m², en fonction depuis le 5 janvier, permet d'accueillir 3 invités en plus du présentateur. Le grand studio, de 100 m², permettra de recevoir encore plus d'invités... juste à temps pour les débats qui précéderont les élections régionales !

Grâce à cette nouvelle infrastructure, TV Com pourra proposer de nouvelles émissions, dès la rentrée de septembre. Son Comité de programmation réfléchit également à une nouvelle formule de « 7 en BW ».

« Nous avons suspendu « 7 en BW » temporairement, pour pouvoir assurer une transition en douceur, à l'écran, du JT et de l'émission sportive « Gradins » », explique Etienne Baffrey, président du Conseil d'administration de TV Com. « Nous avons préféré ne pas prendre tous les risques

en même temps. C'était un tour de force de réussir ce passage de l'Antiquité à l'an 2020, les spectateurs nous attendaient au tournant ! » ■

C'est à Ottignies que TV Com est née, en 1976. D'une petite télévision locale, elle s'est progressivement développée pour couvrir aujourd'hui la quasi-totalité des communes du Brabant wallon. C'est aussi à Ottignies que la télévision a toujours eu ses locaux. Depuis de longues années, le n° 7 de la chaussée de La Croix ne convenait plus. Il fallait absolument trouver plus grand et mieux conçu. En 2001, le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin des Bâtiments Jacques Benthuyts contactaient la direction de TV Com pour lui proposer de s'implanter sur le site de l'ancienne mégisserie, que le service communal des Travaux allait quitter en 2003. Le processus de déménagement et de modernisation de la télévision pouvait alors commencer.

La Ville s'est chargée du gros œuvre de la rénovation de l'ancienne villa des Travaux, où le personnel administratif de la télévision s'est installé en janvier 2006. La construction du studio a débuté en octobre 2006 et s'est achevée un an plus tard. La Ville a été le maître d'ouvrage de ce chantier.

TV Com a signé une convention avec la Ville pour l'occupation, pendant 30 ans, de la villa. La construction du nouveau studio, à la place des anciens garages, a coûté 1.050.000€, subsidiés par la Province, la Communauté française et la Ville, laquelle sera remboursée sous la forme d'un loyer, pendant 30 ans. L'équipement a été financé par la Province, la Communauté française et TV Com.

Commerces *en fête*

A l'initiative de l'échevin du Commerce Cédric du Monceau, la Ville organise un grand concours dans les commerces d'Ottignies, pendant les vacances de Pâques.

Du 4 au 18 avril, il sera intéressant, plus que jamais, de faire du shopping dans les commerces du centre d'Ottignies. Chez les commerçants participants (identifiables grâce au logo « je participe » affiché sur leur vitrine ou comptoir), les clients recevront un ou plusieurs billets à gratter, sur simple visite ou par tranche d'achat.

Il y aura de superbes cadeaux à gagner :

- Un voyage en Crète (offert par Travel'art),
- la console de jeu Wii, le jeu Wii Fit... (offert par le Douaire),

Liste des commerçants participants

- Les 42 commerces du Centre commercial du Douaire (Abrico - Adriatic Pizzas - ALLO Telecom - Brasserie du Douaire - Cadr'images - Christyle - Cricket & Co - Douaire Café - Evasion - L'autre Maison - L'Essentiel - La Compagnie des Petits - Le Fournil Boulangerie - Le Script - Les Nappes Tan Que Vive - Music Way - Optique Metzmaker - Orchiflor - Pati Bijoux - Phildar - Press Shop - Pronti - Squadra - Street One - Taverne du Douaire - Venzi - Visual Coiffure - ...)
- Boulangerie Devries (4, Boulevard Martin, 1340 Ottignies)
- Boulangerie « Chez Françoise » (9, Avenue Reine Astrid, 1340 Ottignies)
- Clair de Vue (21, Espace Cœur de Ville, 1340 Ottignies)
- Coiffeur Gilbert (44, Rue de Pinchart, 1340 Ottignies)
- Colombine (32, Boulevard Martin, 1340 Ottignies)
- De Vin en Vin (66, Avenue du Douaire, 1340 Ottignies)
- Fleur de Celle... (2, b4, Rue Charles Dubois, 1342 Limelette)
- Grandestailles.net (10, Espace Cœur de Ville, 1340 Ottignies)
- Institut de Beauté Aurore de Froidmont (1, Clos des faisans, 1341 Cérroux-Mousty)
- JetairCenter Travel'art (7, Avenue Reine Astrid, 1340 Ottignies)

- un GSM Nokia 1650 (offert par ALLO Telecom),
- un bouquet de fleurs par mois pendant 1 an (offert par le Lys d'Or),
- des tartes, soins esthétiques, bouteilles de vin, bons d'achat... (la liste des cadeaux est disponible sur www.dln.be)

Votre ticket est gagnant ? Découvrez votre cadeau en vous rendant à l'accueil de l'administration communale d'Ottignies. Votre ticket est perdant ? Déposez votre ticket perdant, avec vos coordonnées complètes, dans l'urne se trouvant à l'accueil de l'administration communale... vous participerez à un tirage au sort, avec également de superbes lots à gagner.

Renseignements : 010 / 43 78 68.



- L'Art Home (121, Avenue des Combattants, 1340 Ottignies)
- L'Auberge des Moines (21, Avenue Provinciale, 1340 Ottignies)
- L'Aurore d'Ysaline (76, Avenue du Douaire, 1340 Ottignies)
- L'Epi Fin (1, Place de l'Eglise, 1341 Cérroux-Mousty)
- La Cav'à Vannes (16, Espace Cœur de Ville, 1340 Ottignies)
- La Clé de Sol « Chez Yves et Flo » sprl (14, Boulevard Martin, 1340 Ottignies)
- La Jardinerie de Mousty (71, Rue de la Limite, 1490 Court-Saint-Etienne)
- Le Jardin de Crespières (14, Avenue Reine Astrid, 1340 Ottignies)
- Le Jardin des Sens, Centre de Bien-être (35/37, Avenue du Douaire, 1340 Ottignies)
- Le Lys d'Or (23, Chaussée Provinciale, 1341 Cérroux-Mousty)
- Les Stylistes (100, Avenue des Combattants, 1340 Ottignies)
- Ligne & Bien-être (3A, Boulevard Martin, 1340 Ottignies)
- S.A. Glacier Carette (33, Avenue Reine Astrid, 1340 Ottignies)
- Snack Madagh (3, Place des Déportés, 1340 Ottignies)
- SPRL Motin « Mousty Pêcheur » (15-17, Avenue Provinciale, 1341 Cérroux-Mousty)
- Tom et Lola (14, Espace du Cœur de Ville, 1340 Ottignies)

Fête des *mères*

La Gestion centre ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve invite petits et grands à fêter les mamans, le samedi 9 mai, de 10h30 à 18h, à Louvain-la-Neuve (place des Wallons, Grand-Place et place de l'Université).

Un circuit de châteaux gonflables de toutes sortes sera mis à votre disposition, gratuitement: tour d'escalade, espace « multiplay », piste d'obstacles longue de

21 mètres, « bungee run » pour tester vos forces, château féodal... ainsi qu'un palmier où il faudra tout donner pour y accrocher des bananes ! Une calèche vous permettra également de faire le tour du site, en toute tranquillité. ■

Renseignements : 0479 / 46 32 23 ou bvanroy.gcv@gmail.com

Psalmes arméniens

A l'occasion de la commémoration du génocide arménien de 1915, le 24 avril à Bruxelles, et de la représentation de la pièce « Papiers d'Arménie », le 25 avril au Centre culturel d'Ottignies, l'Ottinois Antranig Zarmanian a proposé à la chorale arménienne de Bruxelles - dans laquelle il chante - d'animer la messe de 10h, le 26 avril à l'église Saint-Remy d'Ottignies. A l'issue de l'office (le seul à Saint-Remy, ce dimanche-là), un verre de l'amitié sera offert à la cure. Bienvenue à tous. Renseignements : 010 / 41 85 43.



Pigeons voyageurs dans le ciel de Mousty



Louis Delveaux vous présente ses deux derniers-nés.

La colombophilie ne séduit plus les jeunes. Dommage, car le hobby est peu coûteux et procure son lot de sensations, tous les week-ends ! Rencontre avec un passionné.

Monsieur Louis Delveaux est heureux de vous annoncer la naissance de deux pigeonneaux dans son pigeonier de la rue des Coquerées. Sur la photo, les petits sont âgés de 5 jours.

« D'ici une semaine, on va commencer à voir leurs plumes. A ce moment, les parents cesseront de les couvrir et je devrai veiller à ce qu'ils ne prennent pas froid. »

Un vrai papa « poule » ! Louis Delveaux se passionne pour les pigeons depuis sa plus tendre enfance. Son grand-père et son père étaient déjà colombophiles, à Jauche.

« Je les ai toujours vus dans les pigeoniers ! Je ne vais pas dire que c'est là que j'ai appris à marcher, mais c'est tout comme ! »

Les concours ont recommencé au lendemain de la guerre et Louis s'est alors choisi ses premiers champions, qui devaient rentrer à la maison avant les concurrents élus par son père, vous parlez d'une compétition !

80 pigeons voyageurs

Aujourd'hui, l'Ottintois possède quelque 80 pigeons, ce qui est très peu. D'aucuns en ont plus de 500... mais pas à Ottignies-Louvain-la-Neuve, qui ne compte plus qu'une poignée

d'amateurs, « moins de dix », précise Louis Delveaux. « Les miens sont voyageurs, d'autres sont élevés pour leur beauté, avant d'être vendus à l'occasion d'expositions. »

Le travail du colombophile n'est pas de tout repos et nécessite une attention de tous les instants (Louis Delveaux ne part jamais en vacances), ce qui explique sans doute pourquoi les jeunes ne s'intéressent plus à ce hobby (peu coûteux : moins de 2€/jour pour 80 pigeons !). Il faut nourrir les oiseaux, au moins deux fois par jour, mais aussi nettoyer le pigeonier, tous les jours, et entraîner les athlètes !

« Ils sortent une heure par jour en hiver, deux fois une heure par jour en période de concours. Ils ne sont pas en liberté permanente, à cause des rapaces. »

Quand Louis Delveaux siffle la fin de l'entraînement – ou de la récréation, c'est selon – les pigeons savent qu'ils vont être nourris : ils rentrent rapidement dans le pigeonier, la gourmandise avant la liberté !

Bague et titre de propriété

Les pigeonneaux sont bagués quand ils ont sept ou 8 jours et gardent leur alliance à vie. D'une couleur différente chaque année – elle est jaune, en 2009 – elle comporte un numéro à sept chiffres qui commence par « 15 » pour le Brabant wallon. A chaque bague correspond un titre de propriété. Ainsi, si un pigeon est perdu, on peut immédiatement en retrouver le propriétaire. Il suffit de communiquer le numéro de la bague au répondeur automatique 070 / 233 013 pour obtenir les coordonnées du colombophile.

Les petits sont capables de manger seuls dès l'âge de 25 jours. Ils apprennent d'abord à reconnaître l'intérieur du pigeonier, puis les environs proches, avant d'être lâchés de plus en plus loin : à 5, 10, 15 kilomètres... ils ont alors trois mois.

Dès le mois d'avril avec les vieux, à partir de juin avec les jeunes, Louis Delveaux participe aux différents lâchers organisés chaque week-end par la locale colombophile de Tilly ou aux concours nationaux: Momignies (le plus proche), Laon, Soisson, Nanteuil... et au-delà de Paris : Toury, Orléans, Bourges... jusqu'à Barcelone.

Scruter le ciel

Les pigeons (100, 150, 200 oiseaux pour un concours local... jusqu'à 80.000 pour un concours national) sont mis en loge la veille ou l'avant-veille du départ. Le convoyeur les amène à destination, dans de grands paniers, avant de procéder au lâcher. Commence alors l'interminable attente, pour le colombophile.

« C'est le plus grand plaisir : scruter le ciel pour les voir arriver. Suivant les circonstances atmosphériques (avec une vitesse moyenne de 75 km/h par temps calme et des pointes de 140 km/h en cas de vent favorable), il leur faut environ une heure pour revenir de Momignies, 15 heures pour revenir de Barcelone, s'ils ne s'arrêtent pas en cours de route pour boire un coup ! Tous ne rentrent pas par le chemin le plus court ! »

Les oiseaux sont soit munis d'une bague en caoutchouc à insérer dans un appareil « constateur », soit d'une puce électronique, qui permet d'officialiser l'heure exacte d'arrivée. Certains reviennent après plusieurs jours (il leur faudra plus de temps

pour récupérer), d'autres ne reviennent jamais, victimes des rapaces, accidentés ou séduits par de nouveaux horizons.

« Ils rentrent pour retrouver leur partenaire (car ils vivent tous en couple), défendre leur territoire et parce qu'ils ont faim ! Peut-être aussi un peu pour moi... »

Le colombophile est tout sourire : il aime ses pigeons et cela se voit. Il leur parle, les chatouille, les défie... Bien sûr, il apprécie que les oiseaux lui rendent son amitié en étant les plus rapides aux concours. Il mise chaque week-end quelques dizaines de centimes sur ses meilleurs athlètes (une vingtaine par concours).

« En tant qu'amateur, le but n'est pas de gagner de l'argent ou des coupes - même si cela fait plaisir - mais on apprécie d'être devant le deuxième au classement! » ■

Renseignements :

Fédération colombophile, section du
Brabant wallon : 010 / 41 56 50.

Salon de l'Accueil Extrascolaire, du Sport et de la Jeunesse



Où ?
dans le centre
commercial du Douaire



Quand ?
samedi 25 avril 2009
de 9h30 à 17h

Pour quoi faire ?

voir, s'informer,
connaître horaires et
conditions, s'inscrire

Pour que le temps libre de vos enfants leur soit profitable, pour qu'ils s'épanouissent,

la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vous offre de rencontrer les opérateurs de diverses activités artistiques, ludiques, sportives et éducatives proposées après l'école et/ou pendant les vacances.

Entrée Libre



Nouvelle équipe au Centre Nerveux

Les 12-26 ans des quartiers d'Ottignies, Limelette et Céroux sont les bienvenus à la maison des jeunes de la rue de Franquénies, pour y participer aux ateliers ou simplement y partager un moment de détente entre amis.

La nouvelle équipe d'animation de la maison des jeunes d'Ottignies « Centre Nerveux », mise en place fin novembre 2008, souhaite séduire un nouveau public, plus jeune, et le fidéliser. Les adolescents de Limelette, qui



Michael Meurant, Outman El Hichou et Arnaud Vanstraelen les animateurs du Centre Nerveux.

connaissent bien le coordinateur Outman El Hichou, ont déjà passé la porte... reste à convaincre les 12-26 ans du Bauloy, de la Chapelle-aux-Sabots... de les rejoindre à Mousty (au n°8 de la rue de Franquénies).

Plusieurs activités sont organisées (ateliers guitare et informatique, kick boxing, école des devoirs...), d'autres le seront prochainement (équipement d'un studio d'enregistrement, théâtre, création d'une équipe de mini-foot...). En outre, la maison des jeunes est ouverte tous les mercredis (de 14 à 16h), vendredis (de 16 à 20h) et samedis (de 14 à 18h), pour permettre aux jeunes de se détendre autour d'un verre, jouer une partie de kicker, surfer sur internet ou partager leurs projets.

Une guitare à donner ?

L'Ottintois Arnaud Vanstraelen anime l'atelier guitare, les mercredis de 15h30 à 17h. Six jeunes - répartis en deux groupes - y participent, pour apprendre à jouer de l'instrument, avec l'espoir de faire un jour partie d'un groupe.

« Tous n'ont pas de guitare et nous n'avons

que deux instruments à leur prêter. Nous lançons donc un appel aux habitants. Leurs dons d'instruments sont les bienvenus ! Si les groupes s'étoffent, nous pourrions organiser d'autres ateliers », précise l'animateur.

L'atelier kick boxing, le vendredi de 18 à 20h, est donné par Mira, champion de Belgique de la discipline. Une dizaine de jeunes, dont trois filles, le suivent assidûment.

Le groupe de danse hip hop « Born 2 Move » fréquente le Centre Nerveux depuis plusieurs années. Il répète tous les vendredis et, depuis l'engagement de Michaël Meurant, participe également à un projet de cinéma.

« Nous réalisons un docu-fiction sur eux, qui devrait être diffusé par les télévisions communautaires », explique l'animateur namurois, qui encadre les ateliers d'écriture. « Plus tard, nous pourrions relancer un ciné-club, qui programmerait des réalisations « maison » ».

Ecole des devoirs et stages

L'école des devoirs de l'ASBL « Buston et Alentours » accueille entre six et huit jeunes de 10 à 14 ans au Centre Nerveux, les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 18h, et le mercredi, de 15h30 à 17h. L'école du mercredi, qui propose des ateliers créatifs, se poursuit par un atelier capoeira (danse brésilienne).

« Nous aimerions accueillir davantage de jeunes à Mousty, au moins autant qu'au Buston », déclare Ann Van Waas, responsable de l'ASBL Buston et Alentours et membre du Conseil d'administration du Centre Nerveux. « Habités à fréquenter la maison des jeunes dans le cadre de l'école, ils participeraient ensuite aux activités organisées par l'équipe d'animation. »

Le Centre Nerveux programme des stages pendant les vacances, dont deux semaines de vie communautaire au domaine provincial de Chevetogne, en juillet. Son séjour au Maroc, en avril permettra à cinq jeunes et un aveugle de rencontrer les représentants de la Ligue Braille, sur place, afin de leur remettre du matériel adapté collecté en Belgique. ■

Renseignements : 010 / 41 96 97 ou centre-nerveux.over-blog.com



TOM & CO

animal center

COURT-SAINT-ETIENNE:
650 m² pour l'animal familial!
 Tout pour vos chiens, chats, rongeurs, oiseaux, poissons, poules, pigeons, chevaux, reptiles, canards, moutons, oies, etc.

Av. des Métallurgistes
 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
 Tél.: 010/ 61.37.01

Livraison gratuite en Brabant Wallon de tout article volumineux

Tous les 15 jours, de nouvelles promotions!

La carte-plus, rien que des avantages!
 Par tranche d'achat d'1€, vous recevez 1 point-plus.
 500 points-plus = 1 bon d'achat de 5€ à valoir sur vos achats ou contre certains articles.



100 ANS

BOIS

DECOUX S.A.

Gros - Détail
 Bois • Panneaux • Isolation
 Portes • Parquets • Châssis
 Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
 Rue du Monument 69
 1340 Ottignies
 Tel. : 010 41 30 06
 Fax : 010 41 05 35
 E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'♥ LE BOIS
 Négoce spécialisé FNN

Néo-sève

Alimentation naturelle et diététique

Compléments alimentaires
 Cosmétique
 Produits d'entretien
 Articles cadeaux

21, rue Émile Henriot
 1490 Court-Saint-Étienne
 Tél.: 010 61 50 66
 Fax: 010 61 54 98

Du mardi au samedi, de 9 à 12h30 et de 14 à 18h, sauf samedi après-midi



Espace Beauté

Julie Ramon

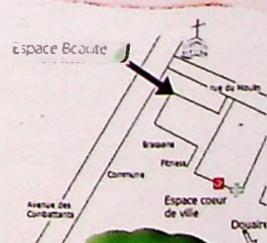
SOINS DU VISAGE, MASSAGES,
 SOINS DU CORPS, MAQUILLAGE,
 RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE,
 HUILES ESSENTIELLES ...

UTILISATION DE PRODUITS BIO

OUVERT LES LUNDIS ET
 VENDREDIS DE 9H À 15H
 ET LES SAMEDIS DE 9H À 12H

POSSIBILITÉ EN SOIRÉE
 SUR DEMANDE

INFOS ET TARIFS SUR
WWW.JREST.BE OU
 0497/16.59.13

Nouveau Soins Chromothérapeutiques

20% de réduction sur le soin de votre choix (non-cumulable avec d'autres promotions)



Be sweety Chocolates, coffee and more

*Des cafés 100 % arabica aux arômes subtils et aux saveurs délicates importés directement du Costa Rica, en provenance de plantations qui soutiennent des projets sociaux et éducatifs.
Le chocolat dans tous ses états: « à la cuillère », à déguster selon votre humeur, rehaussé selon votre goût de saveurs. En « pastille » d'origine garantie venant du monde entier.*

Pralines de l'Art de Praslin, orangettes, citronnettes, mendiants, florentines,...

Frappés, Yoggys, Granitas, Thés glacés, aux mille saveurs...

... Et tant d'autres douceurs à découvrir...

A déguster sur place ou à emporter

Un « plaisir découverte » vous sera offert sur présentation de cette annonce.

Passage de l'Ergot 38
1348 Louvain-la-Neuve
www.besweety.eu

AMBIANCE INTERIOR

MEUBLES

SALONS

LITERIE

Portes ouvertes

durant le **mois d'avril**

Tous les styles:
contemporain, moderne, classique,
design. Made in Italy



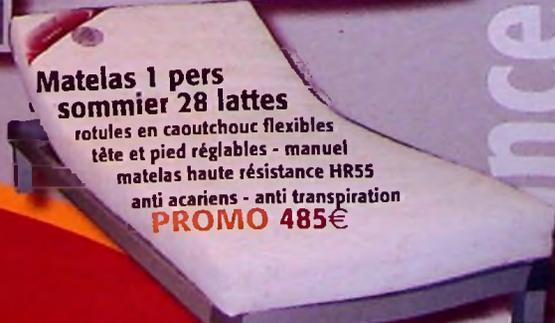
Salon tissu
Composition comme photo tissu réf CL3
PROMO 1690€



Salon cuir vachette
fleur épaisse
Canapé 3pl + canapé 2pl
PROMO 2450€



Salon cuir vachette
pleine fleur
réf 1500 - Canapé 3pl relax
manuel canapé 2pl/relax manuel
PROMO 2990€



Matelas 1 pers
sommier 28 lattes
rotules en caoutchouc flexibles
tête et pied réglables - manuel
matelas haute résistance HR55
anti acariens - anti transpiration
PROMO 485€

Près du Centre commercial du Douaire en face du parking Colruyt
Espace Cœur de Ville 8a - 1340 OTTIGNIES - Tél. 010 40 19 00
Ouvert de 10h à 18h30. Fermé dimanche et lundi.

www.ambianceinterior.be



Minorité

Comment l'état *gaspille votre argent*

Après six ans de tergiversations, nous voilà enfin affublés du parking pour navetteurs de quelque 430 voitures, à l'avenue des Droits de l'Homme. Mais à y regarder de plus près, l'incompétence des concepteurs de la SNCB est flagrante.

Sur la photo, seules les parties blanches sont exploitées en parking. On a laissé de trop larges zones de verdure, ça et là. Ce n'étaient pas trois allées, mais quatre, qu'il eût été possible d'aménager... notamment en exploitant davantage le terrain du côté gauche de la photo et bien sûr au centre. 560 voitures auraient pu y trouver place, au lieu des 430 actuelles. Environ 130 voitures de plus, sur le même terrain ! Qui dit mieux ?! Et qu'on ne nous rétorque pas que c'était pour faire la part belle à la verdure. Il eut été tout à fait possible de concevoir un parking avec des plantations d'arbres sur les bermes de séparation d'un mètre de large, sans gaspiller ainsi du terrain. Ces arbres auraient protégé les voitures des ardeurs du soleil pendant l'été, tout en stockant du CO₂.

A l'époque, j'avais déjà dénoncé le gaspillage du rond-point qui donne accès à ce parking (500 tournes à gauche par jour) alors que des carrefours dangereux (Limelette et Cèroux) sont laissés sans équipement, là où on observe 5000 tournes à gauche / jour. Encore un mauvais choix du politique.

Enfin, nous avons appris que la commune a commandé une nouvelle étude pour l'aménagement des environs de la gare. On vient de terminer le kiss & ride (dont l'exiguïté avait été dûment dénoncée par votre serviteur dès 1998), la gare du TEC et la nouvelle gare SNCB trop petites (les souterrains y sont ignobles, étroits, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite). Bref, un cortège de mauvais choix et de visions à court terme ! Où est le développement durable là-dedans ? Et on étudie maintenant d'autres solutions ! On finira par trouver la bonne, me direz-vous. Malheureusement, en ayant essayé toutes les autres... à grands coups de millions... de notre argent ! ■

Bernard Laduron, ingénieur civil,
conseiller communal MRIC.





Majorité

Face à la crise, une volonté de « cohésion sociale »

En avril 2009, le « plan de cohésion sociale » remplacera l'actuel « plan de prévention de proximité ». Les droits des citoyens plus faibles sont au centre de ce nouveau décret wallon et la solidarité est placée au cœur de l'action publique locale. Ce « renouveau social » vise à mieux assurer l'égalité de droit entre tous les citoyens. La sécurité de tous se construit à travers la solidarité entre tous.

Quelques grandes lignes ... pour découvrir le décret

Permettre à chacun, quelque soit sa condition de départ, d'accéder à une « vie digne » et de participer au débat démocratique est l'intention fondatrice de la cohésion sociale. Pour qualifier une « vie digne », le décret parle d'accès aux droits sociaux suivants : revenu digne, protection de la santé, aide sociale et médicale, logement décent et environnement sain, travail et formation, épanouissement culturel et social. Au niveau de la participation, le décret insiste sur la priorité à donner au partenariat entre pouvoirs publics et secteurs associatifs, où il s'agit d'être complémentaires et de mener des actions coordonnées.

Les communes se voient confier une responsabilité dans le développement d'une solidarité effective vis-à-vis des publics fragiles. Il ne s'agit pas seulement de prendre des mesures positives de corrections sociales mais aussi, de mener des politiques actives qui évitent les inégalités sociales. Les deux objectifs principaux sont le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité. Pour les atteindre, les actions s'articulent autour de quatre grands axes : l'insertion socioprofessionnelle ; l'accès à un logement décent ; l'accès à la santé et le traitement des assuétudes ; le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Ottignies - Louvain-la-Neuve, au cœur de la Wallonie

L'égalité de condition et la cohésion sociale sont analysées à partir de différents indicateurs qui situent les communes les unes par rapport aux autres. Sur les 262 communes wallonnes, la Ville se situe en 40^e place. D'une certaine manière, ce

classement est positif : globalement, la commune connaît une situation appréciable au niveau des droits à la protection de la santé, à l'aide sociale et médicale, à la formation, à l'épanouissement culturel et social. Mais la Ville se situe en dessous de la médiane wallonne au niveau des droits à un revenu digne et au logement décent. Elle est juste au-dessus de celle-ci pour ce qui concerne le droit au travail.

Malgré les efforts entrepris en matière de politique sociale, la commune rencontre des situations fort contrastées. Quelques exemples : peu de jeunes adultes faiblement scolarisés mais une réserve de main d'œuvre inoccupée importante ; une bonne couverture «santé et aide sociale» mais une forte proportion de personnes âgées et de familles monoparentales ; un taux de logements sociaux parmi les plus élevés de Wallonie mais également une difficulté d'accès au logement pour celles et ceux qui ne sont pas considérés comme prioritaires...

Poursuivre la réflexion, continuer l'action entamée

Beaucoup de questions restent ouvertes. Elles demandent à être mieux explorées avec les partenaires actuels ou potentiels, surtout avec les publics concernés. Nous vivons aujourd'hui une étape, celle de la première écriture du plan communal de cohésion sociale et de la constitution de sa commission d'accompagnement. Celle-ci devra, avec le Collège et le Conseil communal, poursuivre l'analyse et préciser les priorités avec la volonté de reconnaître la difficulté humaine que vivent certains concitoyens aujourd'hui, difficulté qui les empêche de jouir du droit à vivre dignement comme les autres. Cette option réclame un nécessaire devoir de solidarité de la collectivité ! « Ne laisser personne au bord du chemin », telle est notre préoccupation essentielle au sein de la majorité. ■

Jean-Marie Paquay, PS,
conseiller communal
Michel Goffin,
président du Conseil consultatif
« Affaires sociales, famille, santé »

ASSUREURS CONSEILS

PIERSON



c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRO



**FORTIS
GROUP**



CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43



Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34



Rien n'est plus confortable que la nouvelle Golf Plus.

Une fois à bord, même votre destination n'a plus d'importance. Oubliez tout le reste, vous êtes arrivé à bon port. Grâce à son intérieur spacieux, la nouvelle Golf Plus vous offre suffisamment de place pour vous étendre. Avec tant de liberté de mouvement, il est tout naturel que votre confort en soit accru. Ainsi, vous pouvez, par exemple, régler l'inclinaison de la banquette arrière et utiliser l'accoudoir central comme tablette. De plus, les nombreux espaces de rangement améliorent, eux aussi, la vie à bord. Tout comme la technologie « Common Rail » qui réduit au maximum les bruits provenant de la route. Pas de doute, la nouvelle Golf Plus est bel et bien un merveilleux espace de détente.

La nouvelle Golf Plus, 1.4 L essence 80 CV.

à partir de 17.490 €

Prime BlueMotion Attitude* -1000 €

Prix, prime BlueMotion Attitude incluse 16.490 €

5,1 - 6,6 l/100 km • 125 - 154 g CO₂/km.

* Nous nous engageons à reprendre votre véhicule hors d'usage et à le recycler. Le véhicule repris, lors de l'achat d'une Golf Plus neuve, doit être complet et immatriculé depuis au moins 6 mois au nom du dernier propriétaire. Valable jusqu'au 31/03/2009. Prix du modèle présenté: 24.034,59 €. Prix au 02/03/09. Informations environnementales (AR 19/03/2004): www.volkswagen.be

Demander davantage à la sécurité.



Ets **Hermand** sprl

Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be

Vivez votre jardin autrement

Producteurs de plantes choisies, Dominique de Witte et son fils Simon vous conseillent pour vivre intensément votre jardin. Ils vous proposent des arbres et arbustes de collection et un grand choix de plantes vivaces et annuelles classiques et particulières.



Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Rue du Puits, 37 - 1341 Céroux (Ottignies)
Tél : 010 61 40 92 - Fax : 010 61 82 79
Email : info@letry.be - Site : www.letry.be



Pépinière | Le Try

A Ottignies, suivre la direction
'Clinique Saint-Pierre'.
Ensuite, le parcours est fléché
jusqu'à la pépinière.